

*Janvier*  
**2021**  
*Mametz*

# Sommaire

**Mot du Directeur Général des Services**

**pages 4/5**

**Finances**

**pages 6/7**

**Action sociale**

**pages 8/11**

**Travaux**

**pages 12/17**

**Environnement**

**pages 18/19**

**Manifestations**

**pages 20/23**

**Culture**

**pages 24/27**

**Défibrillateurs**

**pages 28/29**

**Ecole / Jeunesse**

**pages 30/35**

**Associations**

**pages 36/39**

**Histoire**

**pages 40/43**

**Commerces**

**pages 44/45**

**Etat Civil du 15.12.2019 au 15.12.2020**

**pages 46/49**

**Incivilités**

**pages 50/51**

**Calendrier des Fêtes 2021**

**pages 52/53**

**Infos Nouveaux horaires Mairie - Permanences**

**page 54**

« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre » .

Antoine de Saint-Exupéry

Chères Mametziennes, chers Mametziens,

L'année qui vient de s'achever restera dans les mémoires comme une année singulière, comme sans doute, nous n'en avons pas connue auparavant. Des élections qui ne permettent pas à la nouvelle équipe de s'installer et de se mettre au travail dès le mois de mars, une vie économique au ralenti, des commerces, des entreprises qui souffrent, la vie sociale qui est mise à mal...

Il m'a été désagréable de constater un manque de civisme de la part de quelques-uns : masques jetés çà et là, dépôt de vêtements ou de carton au pied des containers, voitures mal garées sur les trottoirs qui obligent les piétons à aller sur la chaussée, canettes vides qui traînent... Il ne suffit pas d'être demandeur d'un mieux vivre dans notre village, il faut y contribuer !

Il faut avoir confiance en l'avenir et espérer des jours meilleurs.

Portons tout de même un regard sur les mois passés.

Certes, il sera difficile de citer les manifestations que notre village connaît habituellement : Fête de la moto, kermesse de l'école, festivités du 14 Juillet,... Il y a eu néanmoins, la ducasse qui, sous un soleil généreux, a permis un intermède agréablement perçu entre les confinements.

Vous pourrez lire dans ce bulletin, ce qui, en quelques mois seulement, a été mis en place ou continué.

Je citerai la rénovation de l'église de Crecques, puis celle de Marthes qui est en cours, la mise en place d'un éco-pâturage, l'achat par la commune de l'ancienne armurerie, d'une nouvelle tondeuse autotractée, de défibrillateurs, du renouvellement du parc informatique de l'école, du fleurissement de la commune,...

Pour 2021, je souhaite la mise en place, dès le mois de janvier, de groupes de travail autour de la sécurité. C'est un dossier qui revêt pour moi de l'importance et qui a besoin d'être bien travaillé. Il s'agit de la sécurité au sens large : sécurité routière, sécurité incendie, sécurité des données informatiques, sécurité des personnes via un plan communal de sauvegarde.

D'autres projets verront le jour au cours de cette année comme vous pourrez le lire dans le présent bulletin.

Extension de l'éco-pâturage, mise en place d'une ressourcerie, achat d'un terrain à Crecques jouxtant le local technique sur lequel nous prévoyons un parking pour les véhicules communaux et des jardins partagés, installation d'un panneau d'informations numérique, rénovation des logements situés dans l'ancien presbytère de Mametz, mise en place d'un service de réservation en ligne pour la cantine et la garderie.

Je voudrais remercier mes adjoint-e-s et conseiller-e-s délégué-e-s mais aussi l'ensemble des membres du conseil municipal qui font un travail remarquable. J'en profite également pour remercier le personnel municipal qui, chacun-e dans son domaine et ses compétences, rend un service public de qualité. Merci également au membres du CCAS pour leur dévouement et à l'équipe enseignante pour son implication au service de nos enfants.

Il me reste à formuler, pour chacune et chacun d'entre vous, des vœux pour que 2021 vous apporte joie et bonheur au sein de votre famille, en compagnie de vos amis et, je l'espère, de plaisir et de convivialité lors des manifestations qui reviendront égayer notre vie communale.

*Bonne année, bonne santé et continuez toujours d'être fiers d'être Mametziens !*

Dominique LEBRUN-VANDEWALLE, Maire de Mametz

## Mot du Directeur Général des Services

Drôle d'année que celle qui s'est achevée !

Une grande difficulté pour faire émerger une liste de candidats aux élections municipales.

Heureusement, et mu par le seul intérêt communal une liste a été constituée pour faire perdurer la Commune.

Mais voilà, que s'invite dans l'élection la pandémie, empêchant une prise de fonction rapide dans un contexte de crise sanitaire.

Si bien qu'à ce jour, il n'a toujours pas été possible qu'une séance du Conseil Municipal puisse se tenir dans la mairie, alors même que la première année du mandat s'achèvera dans quelques semaines.

Il faut naviguer entre les masques, les gels et solutions hydro alcooliques, la distanciation sociale.

La commune a été largement mise à contribution : acquisition et distribution de masques, protocoles sanitaires à mettre en œuvre notamment à l'école ou dans les services périscolaires avec une nécessité de désinfection régulière des bâtiments.

Des attestations dérogatoires de déplacement ont été mises à dispositions des commerces par les élus, ou en mairie

Il s'est donc rapidement avéré indispensable de procéder à la pérennisation de certains emplois et de recourir à l'embauche de deux contrats aidés. C'est ainsi qu'Audrey et Coralie sont venues pour une année renforcer l'effectif communal.

Cette crise sanitaire a généré des dépenses, mais a aussi privé la Commune de recettes avec notamment l'annulation ou le report de locations de salles.

Alors dans un tel contexte, « chauffe qui peut » ! Et bien non !

Une chaudière lâche à l'école lors du premier confinement, et la pompe à chaleur de la mairie fait défaillance lors du second confinement...

Il paraît évident, que pour les élus, prendre des fonctions dans un tel environnement n'est pas simple.

C'est ainsi que l'on mesure plus encore l'importance d'un service public de proximité qui doit rester accessible, chaleureux et réactif. Animé par sa mission d'intérêt général, et toujours à l'écoute des administrés. Même si tout n'est pas possible !

D'autant que la mairie a été privée début octobre de téléphone et d'internet pendant plusieurs semaines !

Mais, même déconnectés nous devons garder notre volonté d'apporter un véritable service public de proximité. Mais pas trop, en raison des règles de distanciation que la crise sanitaire nous impose.

Ce service public apparaît ainsi encore plus important et nécessaire dans l'environnement

chahuté que nous connaissons tous aujourd'hui.

La commune au travers de la mairie a toujours, en dehors de nos péripéties techniques, été accessible directement, par téléphone ou message électronique. Les services municipaux ont pu contribuer à maintenir le lien social, si précieux, notamment pour les plus isolés et les plus démunis.

Je remercie mes collègues pour leur implication dans ce contexte si particulier. Qu'il s'agisse des services techniques, d'entretien, des services périscolaires ou administratif, tous ont été présents.

J'adresse également mes remerciements aux élus pour leur confiance, et leur adresse tous mes vœux de réussite.

J'émets le souhait que des valeurs, que je considère cardinales : *tolérance, respect, écoute, adaptation à chacun en fonction de ses singularités...* soient davantage mises en avant.

Je souhaite que la compréhension de l'autre, l'empathie prédominent sur le jugement auquel nous nous livrons tous. Souvent en méconnaissance de cause. Les différences, nos qualités mais aussi nos défauts sont nécessaires et utiles. Pour paraphraser certains, nous avons les qualités de nos défauts et les défauts de nos qualités.

Je veux penser aux plus démunis, aux personnes isolées, exclues, souffrant souvent en silence et dans l'indifférence.

Je veux penser aux personnes dotées de singularités qui doivent savoir la richesse qu'elles portent.

Un regard différent, une attitude différente qui doivent interroger, et nous faire évoluer positivement. S'adapter, accepter la différence en s'en nourrissant pour progresser et mieux appréhender le monde est un souhait que je formule.

Tous ensemble, solidaires et humbles, nous pouvons changer les choses !

Je souhaite à l'ensemble de mes collègues tous mes vœux de réussite et d'épanouissement au travail, et en leur nom, je veux formuler mes souhaits de réussite aux nouveaux élus dans l'entreprise communale avec un village uni et solidaire.

Pour que Mametz vive, pour que Mametz se développe, perdure et gagne.

A tous ceux qui œuvrent ou ont œuvré pour la Commune, j'adresse tous mes vœux pour cette nouvelle année.

A tous, j'émets le souhait que la page de la crise sanitaire, sociale et économique puisse être tournée le plus rapidement possible.

Que chacun puisse retrouver la joie du vivre ensemble, et que cette épreuve porte en elle l'émergence du meilleur.

Je souhaite à tous la santé, la joie, le bien-être, et l'épanouissement.

Que 2021 soit l'année de la renaissance des énergies positives et constructives !

Bonne année à tous et à bientôt !

**Pascal MARANGONY**  
Directeur Général des Services

# Finances

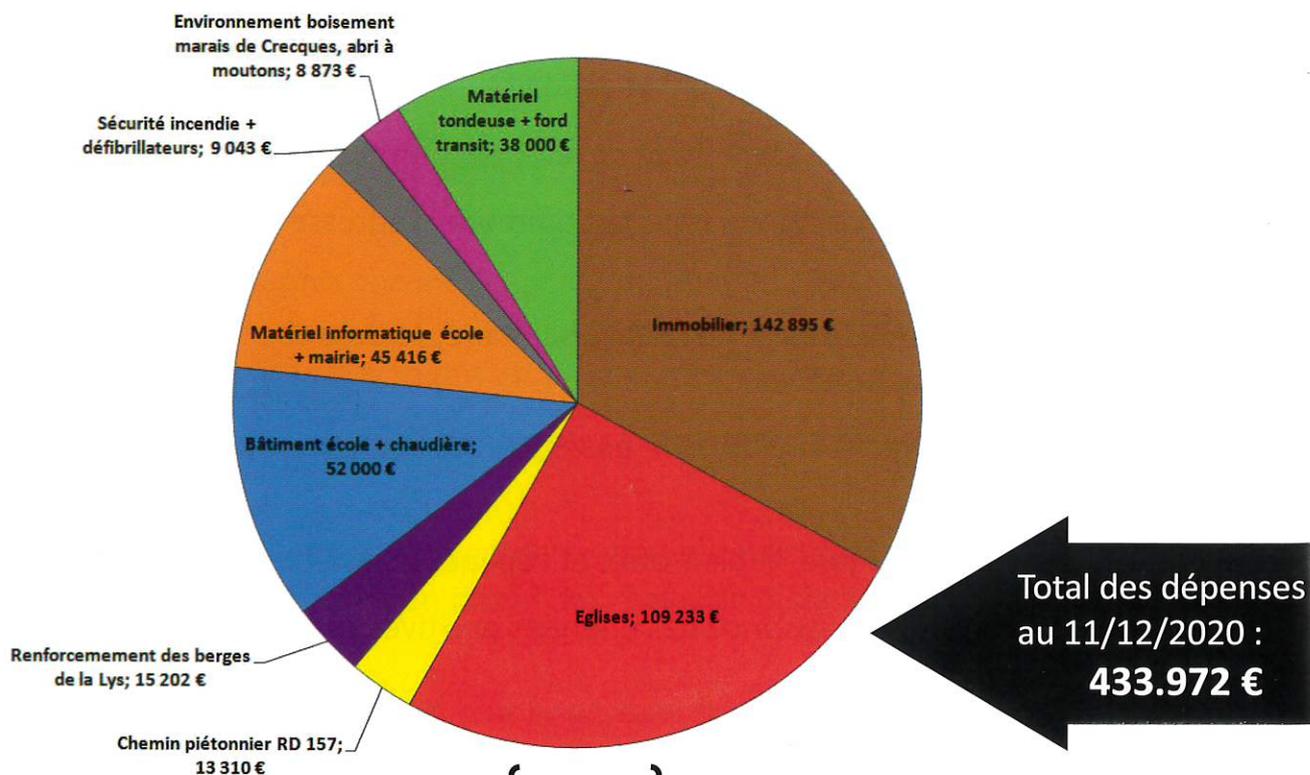
Malgré une année perturbée avec la crise sanitaire COVID et le renouvellement quasi complet du conseil municipal, les dossiers en cours se sont poursuivis sans incidents majeurs. L'église de Crecques termine sa rénovation avec le pavage périphérique et nous avons pu démarrer les travaux à celle de Marthes où vous pourrez voir quelques photos dans les pages suivantes. C'est l'un des dossiers très conséquent budgétairement puisqu'il représente 25% de la part investissement de la commune.

La municipalité précédente a fait l'acquisition en début d'année de 3700 m<sup>2</sup> de parcelles (22.515 €) derrière la mairie (cf page 17) et nous avons racheté le bâtiment ex-armurerie (120 380€) où nous espérons l'installation prochaine d'une activité commerciale.

Nous avons souhaité améliorer les différents services :

- Techniques avec l'achat d'un véhicule Ford transit (13.325 €), tracteur tondeuse (24.158 € H.T.) et petits matériels
- Administratif avec une remise à niveau du parc informatique ainsi que l'achat d'un photocopieur nouvelle génération
- Ecole avec le renouvellement de 3 ordinateurs, remise à niveau du serveur Kwartz (2.205 €), l'acquisition d'une valise informatique équipée de 12 P.C. (7.334 €) et également d'un nouveau photocopieur
- Sécurité avec le remplacement d'un poteau incendie (1.411 €) et l'achat de 4 défibrillateurs (7.632 €) qui viennent en supplément de celui déjà existant à l'école (voir pages centrales du bulletin).

L'enrochement pour le renforcement des berges de la Lys au pont de la Sure (15.202 €) ainsi que des travaux d'entretien de voirie et d'espaces verts ont complété cette année particulière de transition municipale.

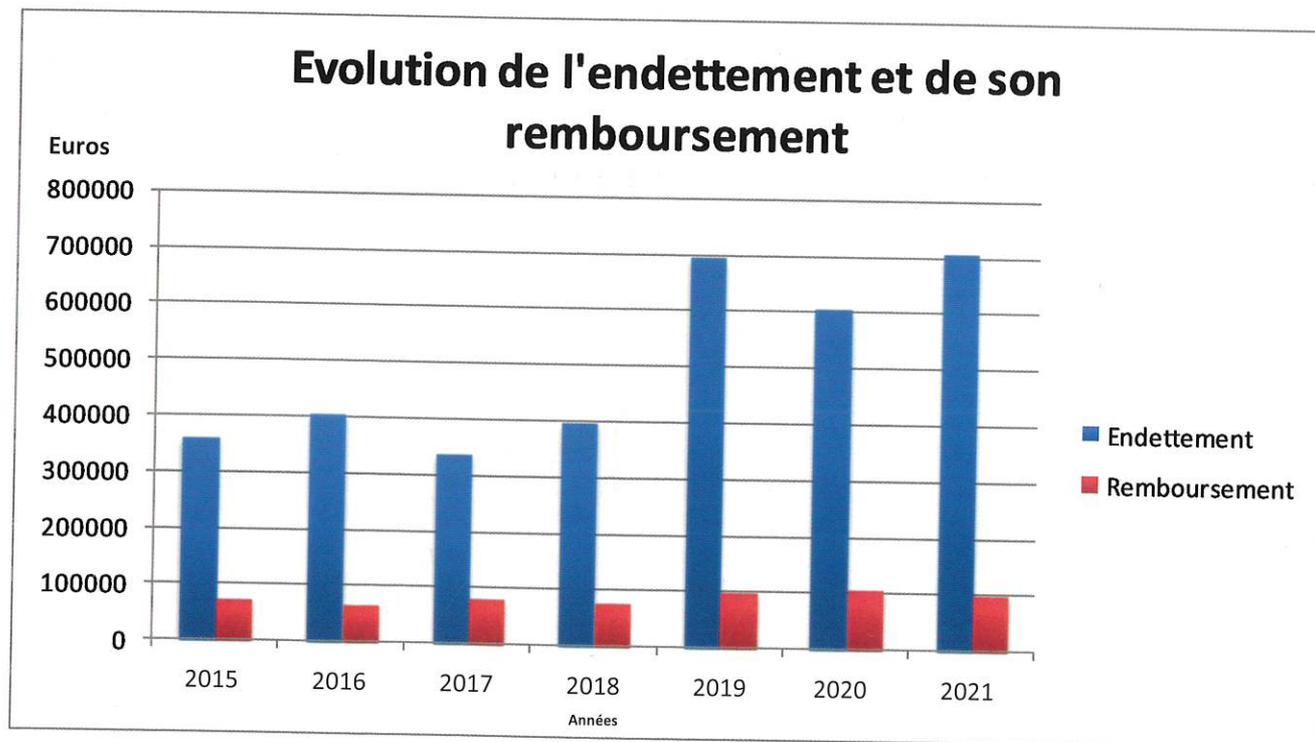


La crise « Covid » a généré des frais exceptionnels avec la distribution de masques pour chaque Mametzien (es) ; de tablettes numériques pour chaque fratrie mametzienne, de masques pour les élèves de 6 ans et plus, la distribution dans les commerces et en mairie d'environ 30 000 attestions de déplacement dérogatoire et la mise à disposition de masque, gel et solution hydroalcoolique dans nos bâtiments communaux et notamment pour l'école. L'enveloppe budgétaire est de l'ordre de 30 000 € pour ces frais nonobstant le fait qu'aucune location de salles ne vient en recettes.

Nous avons choisi de renforcer et de pérenniser le personnel d'entretien pour affecter 3 personnes dans chacune des classes maternelles afin que nos élèves aient les meilleures conditions possibles et également pour faire face aux nouvelles règles sanitaires.

Le budget de fonctionnement permet malgré tout de dégager un excédent pour réaliser des travaux d'investissement pour un montant de l'ordre de 200.000 € ; cette capacité d'autofinancement est suffisante pour la majeure partie de nos projets à venir.

Nous avons choisi de contracter un emprunt de 200.000 € pour profiter des faibles taux d'intérêt pratiqués actuellement. Le choix d'un remboursement sur 12 ans permettra l'étalement de l'ensemble de ces prêts sur 4 à 14 ans. Le montant total de la dette communale sera de 709 742,80 € en 2021 soit moins d'une année du budget de fonctionnement. L'endettement par habitant est de 351 €, ce qui est faible comparativement au 636 € / habitant pour la même strate démographique du département.



Les projets 2021 présentés dans l'éditorial de M. le Maire seront tous auto-financés donc pas de nouvel emprunt prévu cette année.

La situation financière de la commune de Mametz est saine et vous pouvez compter sur nous pour qu'elle le reste !

Bonne année à tous.

**Philippe MACHEN**  
Premier adjoint au maire

## Action sociale

Comme vous le savez déjà, le Centre Communal d'Action Sociale vit grâce aux dons et aux bénéfices réalisés lors des différentes manifestations ou festivités ayant eu lieu sur notre commune.

Malheureusement cette année la COVID a engendré une réduction de notre budget. Cependant, grâce à de généreux donateurs nous avons pu mettre en place des actions au profit des habitants défavorisés de la commune.

C'est pourquoi, je tenais à remercier le conseil municipal de nous avoir alloué un budget supplémentaire de 1000 euros, le comité des fêtes qui a également fait un don à l'issue de la brocante ducasse et l'Association des Parents d'Elèves de Mametz qui a contribué à donner un coup de pouce pour aider les enfants des familles en difficultés. Soyez-en tous remerciés !

### → Banque Alimentaire

Cette année avec la crise sanitaire qui s'est ajoutée aux difficultés déjà existantes nous avons eu, et c'est bien regrettable, une hausse de 4 % de demandeurs sur notre commune.

C'est pourquoi pour 2021, nous avons opté pour une nouvelle convention avec la Banque Alimentaire. Dès janvier, ce nouveau protocole permettra d'avoir à nouveau des produits frais comme «de la viande, des fruits et légumes frais et des produits surgelés ». Cela devrait permettre d'assurer au mieux l'équilibre alimentaire des bénéficiaires. Nous avons déjà pu tester cette formule dès septembre en réceptionnant plus de 4 tonnes de marchandises dont ont pu profiter les bénéficiaires de notre commune.



Comme chaque année, la collecte de la banque alimentaire a été organisée. Elle a eu lieu les 27 et 28 novembre 2020. Après avoir consulté les bénévoles du C.C.A.S. qui gèrent la banque alimentaire, nous avons fait une petite liste de denrées dont les bénéficiaires n'ont jamais pu profiter. Nous avons donc souhaité cette année orienter les donations sur des besoins parfois oubliés et des petits plaisirs qui, en ces temps difficiles, n'ont rien de superflu. Chaque don est redistribué à la seule population de la commune et nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons récolté 347 kg de denrées (contre 195 kg en novembre 2019). Nous tenons tous à vous remercier pour vos dons et vos engagements. Nous savons pouvoir compter sur vous et votre générosité. Encore Merci.



Dans le même esprit que la banque alimentaire, cette année ayant créé plus de besoins que d'ordinaire, le C.C.A.S. s'est associé avec l'Association des Parents d'Elèves de l'école afin de faire une collecte de jouets. Une partie de celle-ci a été redistribuée aux enfants de notre commune par pertinence d'âge.

Nous remercions chaque enfant et chaque parent de la commune pour avoir participé à cette opération. Elle a fait bien des heureux soyez-en sûrs.

### → Action ponctuelle du C.C.A.S.

Depuis le début du 2ème confinement, l'Adjointe au C.C.A.S. se basant sur le recensement des Aîné(e)s qui a été fait sur la commune dans le cadre du plan canicule au cours de l'été 2020, contacte deux fois par semaine chacun des Aîné(e)s (qui le souhaitent) afin de prendre de leurs nouvelles et répondre au maximum à leurs demandes ou leurs besoins.

### → Voisins solidaires

En cette période de crise sanitaire, de confinement et de repli sur soi, le Centre Communal d'Action Sociale de Mametz souhaite mettre en place une opération « **Voisins Solidaires** ». C'est une manière de montrer que nous sommes tous présents et à l'écoute les uns des autres pendant cette période difficile.

Voici le mode opératoire de cette nouvelle solidarité qui devrait voir le jour dans notre commune et ceci bien sûr, dans le plus strict respect des gestes barrières :

- Tout d'abord, chaque Aîné(e), personne isolée, personne vulnérable [vivant seul(e) ou non] souhaitant être contacté(e) pour que l'on prenne régulièrement ou ponctuellement de ses nouvelles ou qui souhaite une aide pour ses courses, sa pharmacie, etc. pourra être mis en relation avec l'un de ses voisins.
- Pour cela, chaque Aîné(e), personne isolée, personne vulnérable devra se faire connaître auprès de la Mairie pour être référencé(e) [Nom, Adresse, Numéro(s) de téléphone].
- Dans le même temps, chaque habitant, bénévole, souhaitant apporter son aide à une personne en difficulté de son secteur ou de sa rue, pourra s'inscrire en Mairie pour y être référencé [Nom, Adresse, Numéro(s) de téléphone].
- Le C.C.A.S. se chargera ensuite de mettre en relation les demandeurs et les aidants afin que la chaîne de solidarité puisse se mettre en place et que chaque demandeur puisse recevoir l'aide dont il a besoin.

## → Aînés

Cette année 2020 restera mémorable pour de nombreuses générations mais n'oublions pas que nos Aînés ont souffert, bien plus que les jeunes générations, de la distanciation sociale, du manque et de la détresse causés par l'absence de leurs proches et de leurs amis(es).

Durant le premier confinement courant du mois d'avril, un « colis douceur » a été distribué aux aînés par la municipalité et le C.C.A.S. précédents.

Ce fut un réel crève-cœur d'avoir dû annuler le repas des Aînés. La raison : vous vous en doutez tous ! Malgré tout, l'ensemble du conseil municipal a voulu marquer « le coup ».

Ainsi, un colis a été distribué à chacun de nos Aîné(e)s. Nous espérons que cela leur aura mis un peu de baume au cœur en ces temps de fêtes et qu'ils se seront régalés avec son contenu.

Petit retour en arrière. En juin dernier, nous avons sollicité les Aînés de la commune pour une petite enquête concernant les activités qui pourraient leur être proposées. Cette enquête a été dépouillée et pour le moment nous n'avons pu les tenir informés, toujours pour les mêmes raisons, crise sanitaire oblige. De même, nous n'avons toujours pas pu élire un nouveau bureau du club des Aînés alors que Monsieur Jacques LECIGNE aujourd'hui président, souhaite céder sa place.

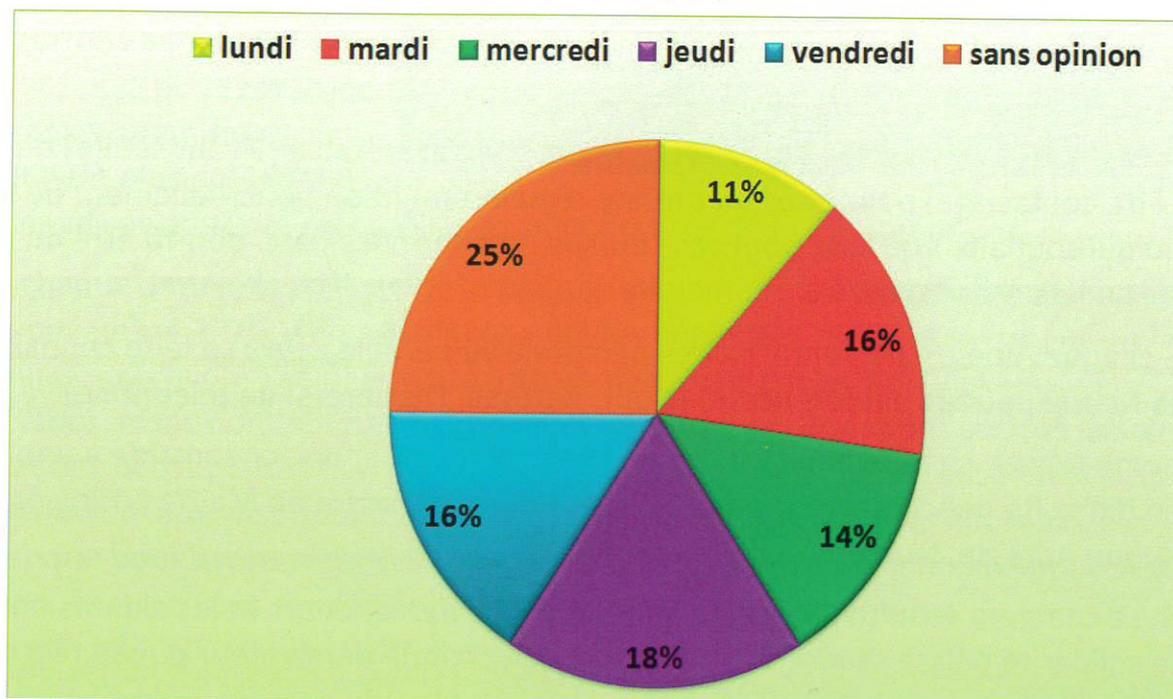
Dès que le déconfinement sera acté et que nous en aurons l'autorisation, nous organiserons une réunion autour du retour d'enquête et nous procéderons à l'élection du nouveau bureau. Mais en attendant des jours meilleurs, voici tout de même un petit retour sur les résultats de l'enquête (Elodie a inséré les statistiques des jours et activités proposées - un grand merci à elle).

**Laurence FENES**

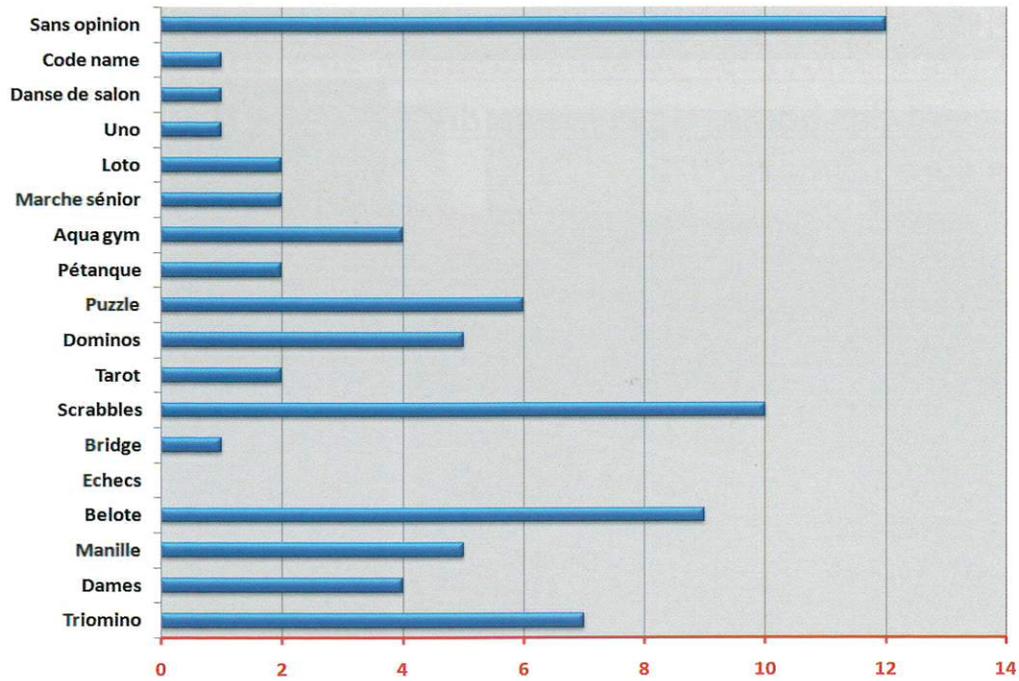
Adjointe au maire chargée du C.C.A.S. et  
des Aînés

## Résultats de l'enquête effectuée par le C.C.A.S. de Mametz en août 2020

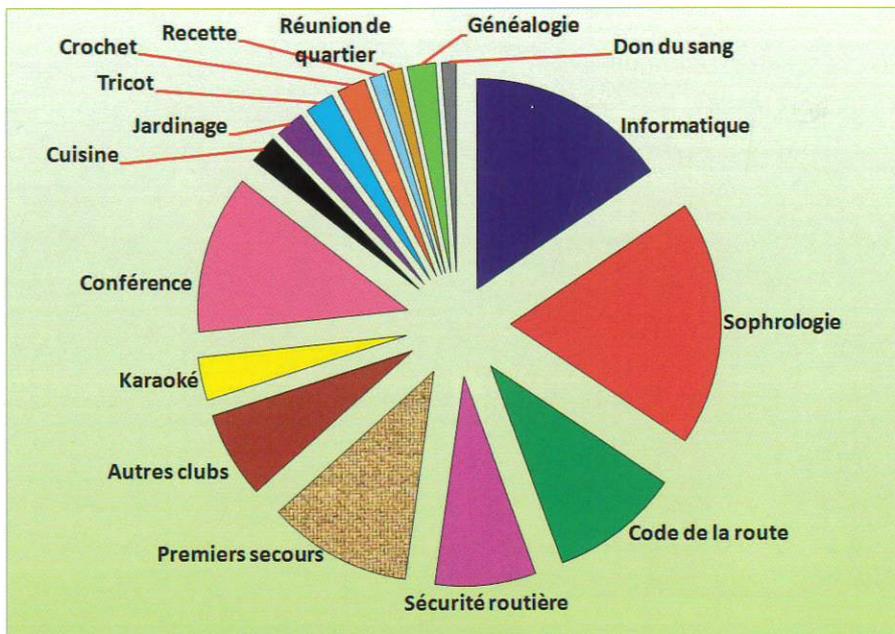
### → Proposition de ou des après-midi(s) pour une rencontre :



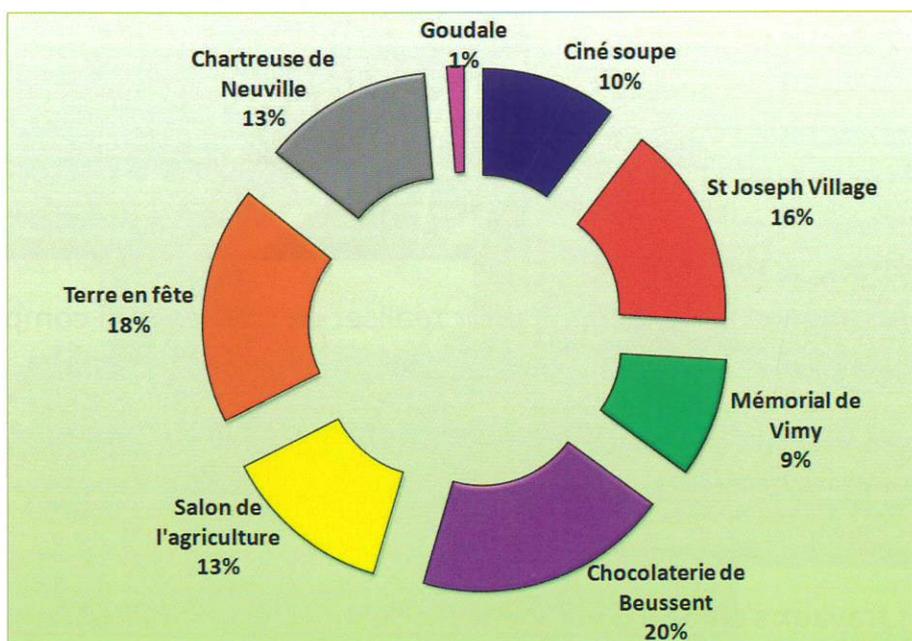
→ Jeux :



→ Activités :

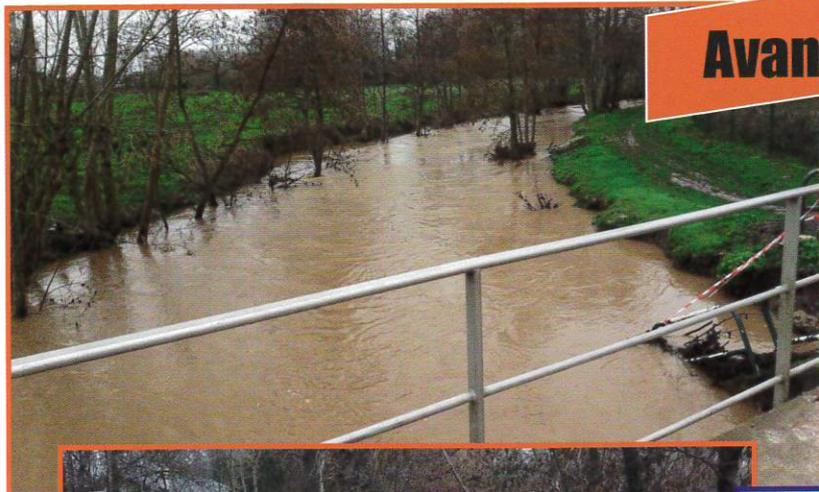


→ Sorties (avec participation financière éventuelle) :

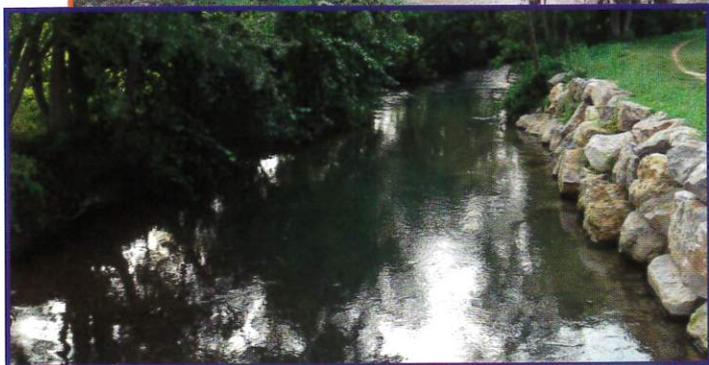
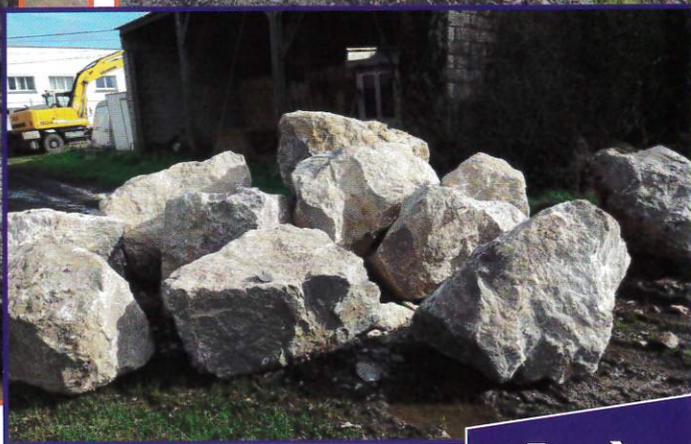


# Travaux

## → Aménagement des berges de la Lys au droit du pont de la Sûre - 9 mars 2020



Avant



Après



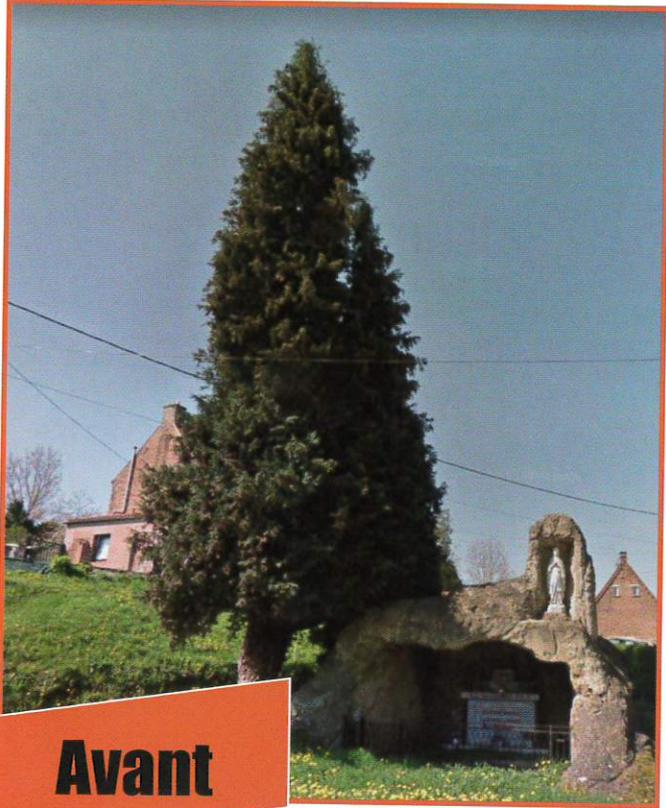
Suite aux fortes pluies de l'automne, les berges de la Lys au droit du Pont de la Sûre se sont effondrées entraînant la rampe béton dans la rivière et mettant en péril le pont. Il était impératif d'agir vite et de stabiliser les berges par la mise en place d'enrochement.

Après un appel d'offres, la Société MEQUINION de Théroouanne a été retenue pour réaliser ce chantier qui comprenait :

- ☑ l'évacuation de 25 m<sup>3</sup> de terres et de gravats
- ☑ la mise en place de 160 tonnes d'enrochement (bloc d'environ 2 tonnes)
- ☑ la mise en œuvre de 70 tonnes de craie
- ☑ le nivellement des terres végétales.

Le montant de ces travaux s'élève à 13 000 euros H.T. financés par la Commune.

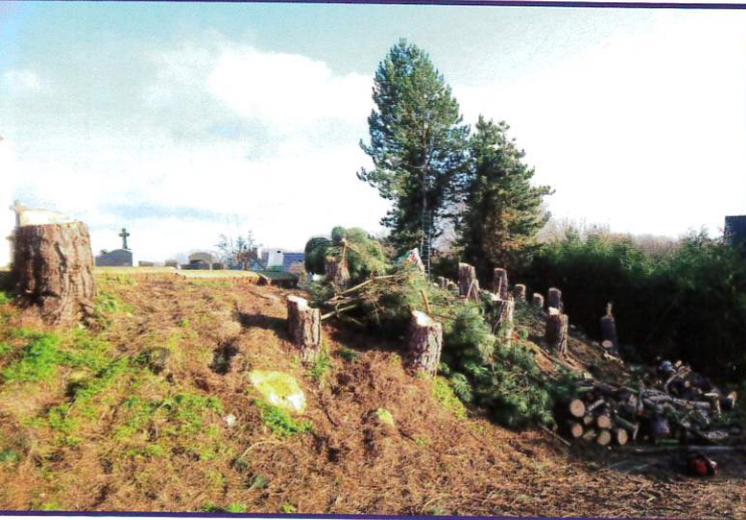
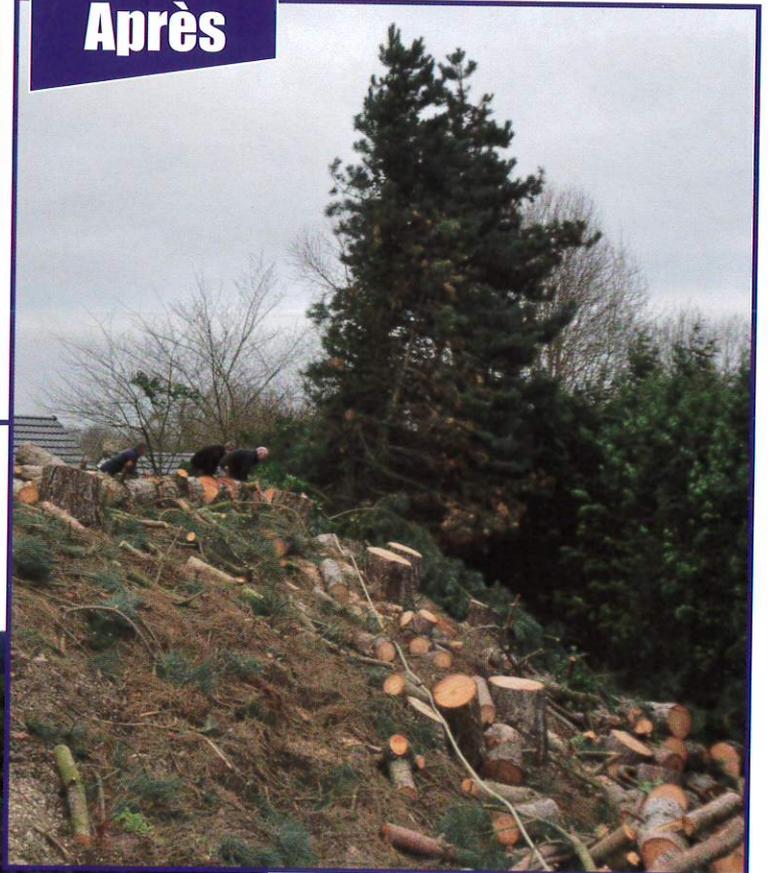
→ Elagage des sapins à la « Grotte de Lourdes » rue du moulin et coupe de ceux du talus de l'ancien cimetière de Mametz (impasse des tourterelles)



**Avant**



**Après**



## → Achat tracteur tondeuse ISEKI SF 235 - 17 avril 2020

La municipalité a décidé de remplacer la tondeuse vieillissante par une tondeuse plus performante et plus adaptée aux 4 hectares d'espaces verts et pelouses à tondre durant tout l'été.

Après une mise en concurrence et démonstration sur site, la commission a retenu le modèle ISEKI SF 235 pour un montant de 28 990 euros T.T.C.



## → Eglise de Crecques : aménagement piétonnier - septembre 2020



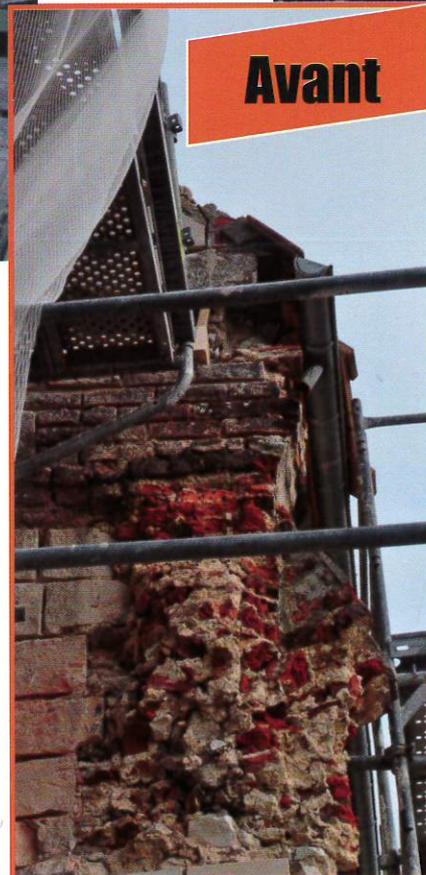
Les travaux d'aménagement piétonnier autour de l'église de Crecques ont démarré le 21 septembre et comprennent :

- ☑ la réalisation d'un réseau pluvial
- ☑ le terrassement et l'évacuation des déblais

- ☑ l'empierrement du chemin en GNT0/31,5 sur une épaisseur de 25 cm
- ☑ la pose de pavé béton 15x15 et de dalle granit 30x60 (250m<sup>2</sup>) au droit du parvis.

Les travaux d'assainissement pluvial, de terrassement et d'empierrement ont été réalisés par l'équipe travaux de la CAPSO du 21/09 au 18/10 et le pavage et le dallage par nos agents communaux Messieurs Gaëtan THOREL et Jimmy DI-BLAS. Le coût de ces travaux s'élève à 27 000 euros H.T. financés par la Commune.

➔ Chantier Eglise de Marthes



**Avant**



**Après**



## → Rénovation de l'Eglise de Marthes - septembre 2020

En septembre, l'équipe de l'APRT (Association de promotion et reconnaissance par le travail) a démarré la dernière phase du chantier école « rénovation des 3 églises ».

Composée de 8 personnes demandeuses d'emploi et d'un instructeur, ces jeunes de moins de 25 ans encadrés par la structure de l'association découvrent et apprennent un métier qui devrait leur permettre de se réinsérer dans le monde du travail.

Les travaux ont commencé le 7 septembre 2020. Un échafaudage a été dressé autour de la tour par l'entreprise JOLY de Blériot-Plage pour une durée de 4 mois.

Les travaux consistent à déjointoyer les briques et pierres, à remplacer les éléments les plus dégradés et à rejointoyer avec un mortier à base de chaux. L'ensemble des murs sera sablé.

La base du clocher sera refaite par l'entreprise JENNEQUIN.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à environ 105 520,00 € T.T.C.

<b>Fourniture : pierre, sable, ciment, chaux</b>	<b>55 000 €</b>
<b>Location échafaudage</b>	<b>8 600 €</b>
<b>Réfection partielle du clocher</b>	<b>6 700 €</b>
<b>Main d'œuvre APRT</b>	<b>35 220 €</b>
	<b>105 220 € T.T.C.</b>

La fin des travaux de rénovation de l'église est prévue pour juin 2021 et sera suivie par l'aménagement des abords.

## → TRAVAUX 2021 - Prévisions

- Réhabilitation des deux logements (ancien presbytère) sis « Chemin des ruelles »,
- Réalisation parking et jardins partagés près du local technique grand rue à Crecques,
- Poursuite de l'éco-pâturage,
- Etude aménagement de la R.D. 130 « rue de la plaine » (borduration, voirie, trottoirs),
- Etude thermique de l'école maternelle.

**Dominique MAËS**

Adjoint au maire chargé des Travaux  
et de l'Urbanisme

## → Hauts de France propre - mars 2020

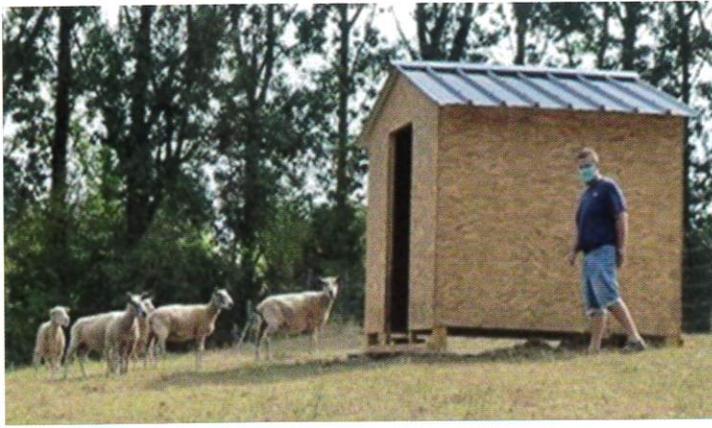


## → Plantation de bulbes

Le samedi 24 octobre, les membres de la commission de l'environnement composée d'élu(e)s et de bénévoles, aidés par les employés du service technique, ont planté 4400 bulbes (composés de narcisses, d'ail d'ornement et de perce neige) derrière la mairie, à la Sauvagine, à la salle du Millénium et à l'entrée du village.



## → Eco-pâturage



En 2020, de nouveaux habitants sont arrivés à Mametz, chemin des ruelles : six moutons sont venus aider les services techniques pour l'entretien des espaces verts.

L'éco-pâturage est positif pour l'environnement à plusieurs titres.

Il favorise la biodiversité et enrichit les sols, il permet la suppression d'huile et carburants des engins mécaniques ainsi que celle des produits phytosanitaires.

Les moutons sont rentrés pour l'hiver mais reviendront au printemps. Un enclos supplémentaire est à l'étude pour entretenir un espace à la Sauvagine.

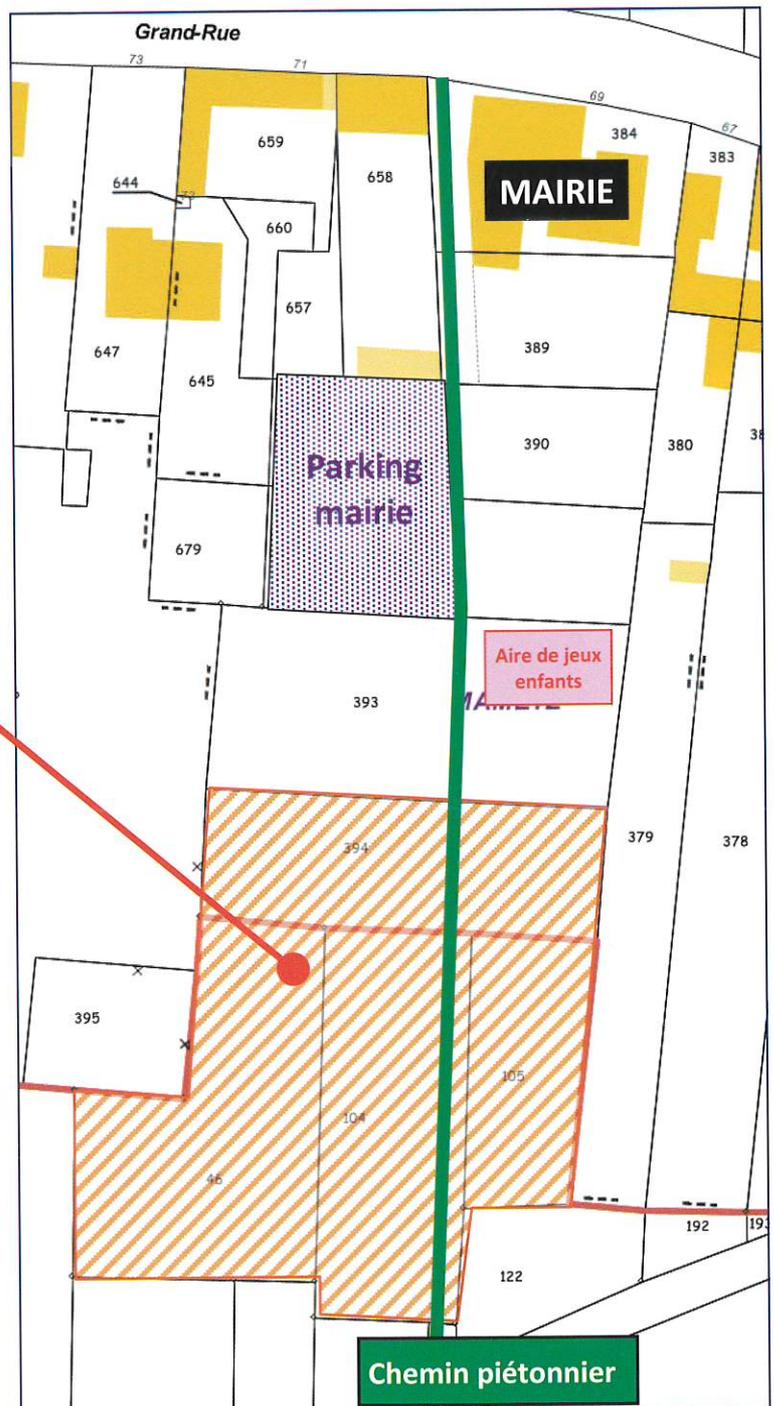
## → PROJETS 2021

- en mars/avril : organisation d'un troc plantes qui consistera à échanger des plantes ou graines entre les habitants de Mametz
- remettre au goût du jour la randonnée des 3 clochers (fléchage...)
- création d'un parcours santé à la Sauvagine composé de dix agrès
- aménagement paysager des terrains derrière la mairie.

• mise en place de jardins partagés.  
Le principe : vous avez un terrain trop grand, que vous ne pouvez plus entretenir ? Pourquoi ne pas le partager avec une personne qui pourrait le cultiver en échange de quelques légumes ?  
Vous cherchez ou proposez un bout de terrain, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour qu'elle puisse vous mettre en relation.

**Sandy PAYEN**

*Conseiller Délégué à l'Environnement  
et au sport*



# Manifestations

➔ Arbre de Noël - 19/12/2019



➔ Cérémonie des Vœux - 11/01/2020



→ Inauguration du « chemin des Monts Moulins » - 18/01/2020



→ Théâtre - 26/01/2020



→ Dépôt de gerbes - Commémoration du 8 mai



→ Remise des prix scolaires - 30/06/2020



→ Ducasse : « petite brocante masquée », repas, structures gonflables... - 13/09/2020



Après des mois de frustrations, les Mametziens et leurs amis ont profité de la joie de se retrouver sous le soleil à l'heure de l'apéritif...

La marche de 5 & 10 kms organisée par Mametz Gym' Form a ouvert l'appétit pour le repas servi à table et les sandwiches saucisse/frites à emporter.

Les flâneurs, les familles et les jeunes ont pu apprécier la « Petite Brocante Masquée », les manèges et les structures gonflables gérées par l'APE.

Merci à tous, les participants et les bénévoles, d'avoir fait de notre première manifestation : UN SUCCÈS !





→ Dépôt de gerbes - Commémoration du 11 novembre au Monument aux morts de Marthes

→ L'atelier des lutins - décembre 2020

Vous avez sûrement remarqué ces petits sujets en bois qui ont pris place en différents secteurs de notre village... Ces jolis faons, sapins et bonhommes de neige sont l'Esprit de NOËL ! Un peu de gaité en cette période difficile.

Des lutins bénévoles ont donné un peu de leur temps pour occuper l'Atelier Mystérieux du Père Noël sur MAMETZ.

Si leur travail est respecté, d'autres sujets issus du recyclage reviendront en nombre supérieur l'an prochain !



**Marie-Line TALLEUX**

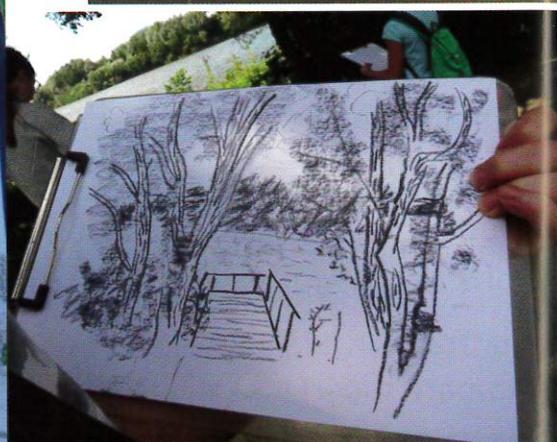
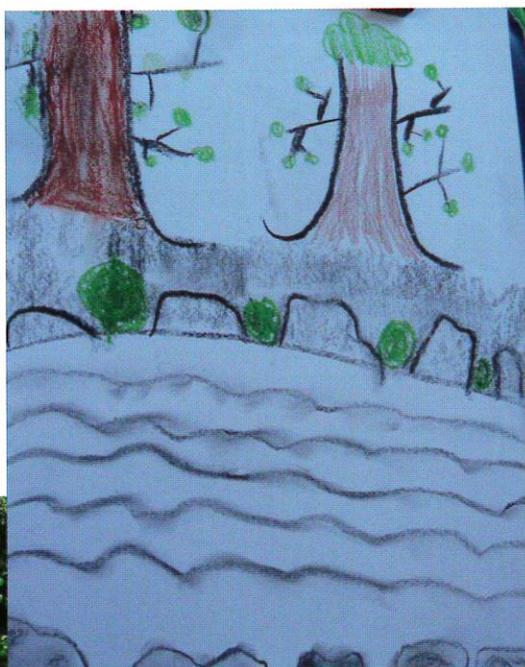
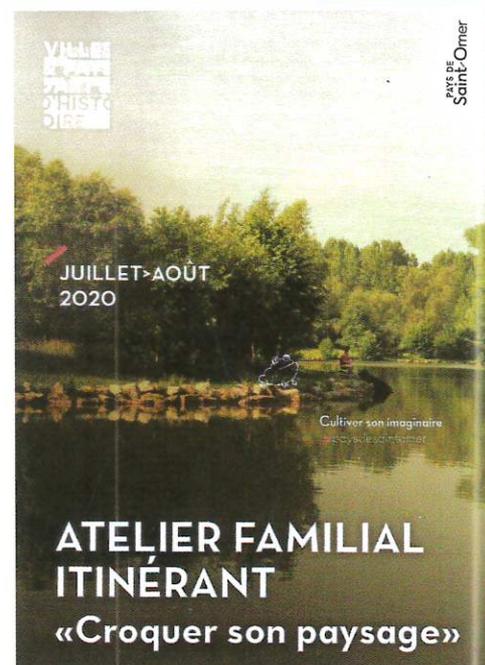
*Adjointe au maire chargée des Fêtes et des Associations*

## → Atelier artistique à la Sauvagine - 21 août 2020

Le 21 août 2020, le site de la Sauvagine a accueilli une dizaine de dessinateurs "toutes catégories", dessinateurs amateurs de nature et de sérénité !

Cet atelier (gratuit), encadré par Marie-Claude Vandaele, animatrice du Patrimoine, faisait partie d'un projet itinérant organisé et réalisé par le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer. Son but était "la redécouverte créative et artistique du patrimoine qui nous entoure".

En suivant les conseils artistiques de Madame Vandaele, et sous un soleil radieux, petits et grands ont pu "croquer" ce site mametzien magnifique sous différents angles! Voyez plutôt ...



Vous serez informés par prospectus et sur le site officiel de Mametz des futurs projets de Pays d'art et d'histoire 2021, auxquels nous vous inviterons à participer...



## → La Bibliothèque municipale



située au 1er étage de la salle du Millénium, offre un panel de découvertes et de documentaires pour enfants, jeunes et adultes. Elle possède aussi des livres en « large vision » pour un confort de lecture. **11 bénévoles** assurent son fonctionnement.

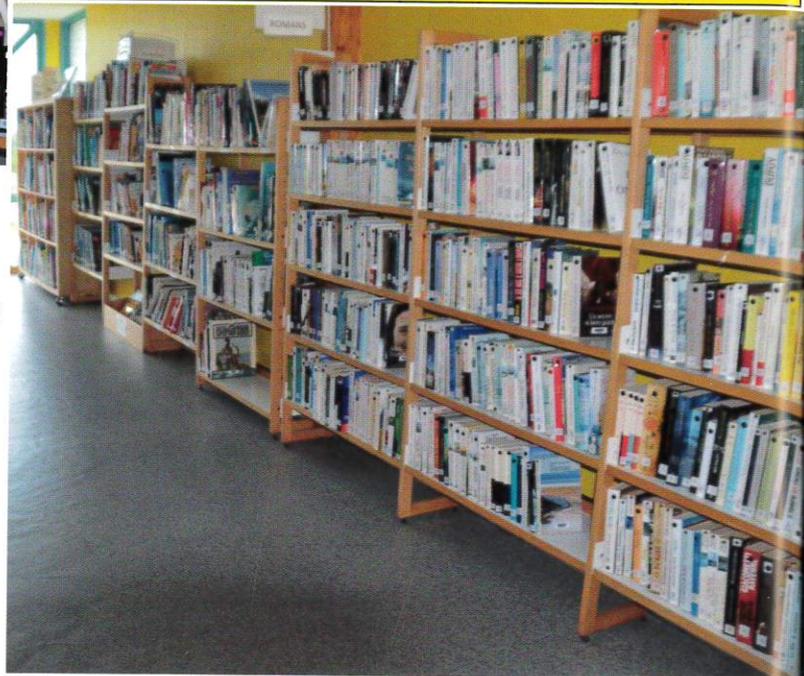
Intégrée au réseau des 27 bibliothèques de la CAPSO depuis janvier 2020, la nouvelle carte d'adhérent **GRATUITE** permet au lecteur de se rendre dans

l'une de celles-ci pour retirer un livre qu'il restituera au même lieu. Lors de la **création** d'une carte, **son activation** est effective **24 heures après**.

A partir du portail de : **Bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer**, il suivra les indications **pour s'identifier** :

**« rubrique mon compte »** lui **donnera accès** à la gestion de ses emprunts qu'il pourra prolonger (sauf pour les nouveautés). Il pourra aussi **réserver un document**, rédiger un avis, suggérer un achat !

**Horaires** :  
mercredi 15h30-17h30  
vendredi 16h30-18h  
samedi 10h30-12h  
*uniquement le vendredi pendant les vacances scolaires.*  
Fermée au mois d'août.



1) Cliquez sur « mon compte » en haut à droite de la page d'accueil :



2) Remplissez les champs comme demandé : N° de carte + date de naissance. Cliquez sur « se connecter ».



Le fait de dépendre de la CAPSO et de son réseau permet l'ouverture au NUMÉRIQUE pour :

- télécharger un livre numérique, des jeux vidéos
- regarder un film, un documentaire, une série
- écouter de la musique en streaming
- apprendre
- se former...

Il suffit de suivre la procédure ci-dessous après s'être identifié (rubrique mon compte) :

5) Dans la rubrique « Les ressources en ligne », sélectionnez la thématique de votre choix :

Les ressources en ligne

LIRE PRESSE VIDEO ECOUTER SE FORMER KIDS

3) Dans la barre des menus, cliquez sur « Numérique » :

Accueil | Le réseau | Agenda | Numérique | Patrimoine | Infos pratiques

4) Dans la rubrique « Numérique », cliquez sur « Les ressources en ligne » :

Accueil > Numérique

Numérique

Les ressources en ligne

Les services et équipements

Les rendez-vous

APSO

Choisir sa thématique. Descendre jusqu'en bas de la page et à gauche se trouve un module AIDE qui guide.

AIDE / LIRE AIDE / PRESSE AIDE / VIDEO AIDE / ECOUTER AIDE / KIDZ

Le module « se former » encore en construction permet néanmoins l'emploi de la méthode assimil ,maxicours .

Si vous rencontrez des difficultés à

vous connecter, faites-en part aux bénévoles. Lors du basculement CAPSO toutes les dates de naissance (mot de passe) ne sont pas à jour.

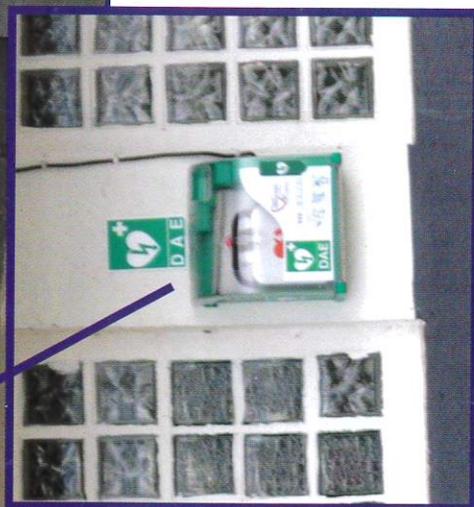
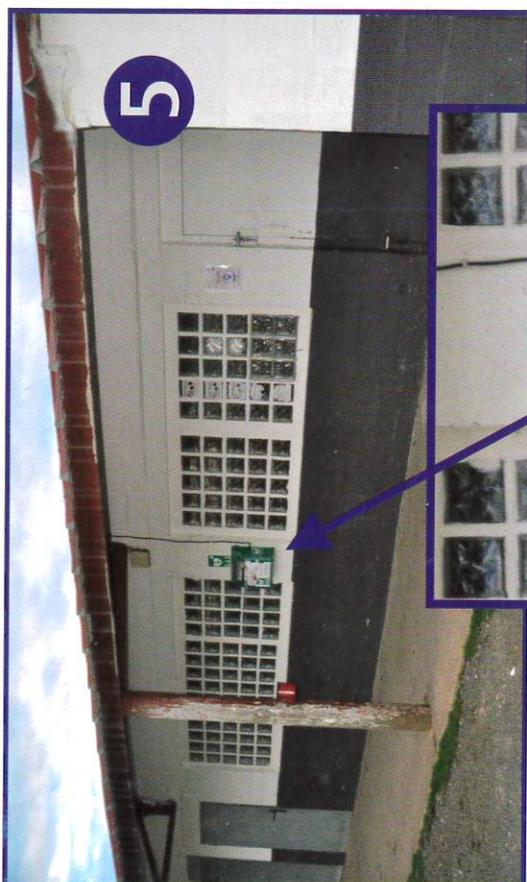
Si le lecteur n'est adepte que du numérique, il conviendra de passer à la bibliothèque pour renouveler la validité de sa carte chaque année à la date de sa création.

Deux LISEUSES à très grande autonomie sont dorénavant à votre disposition après signature de la charte.

Bonne lecture et bonne immersion numérique à partir de tous supports connectés (tablettes, ordinateurs, smartphones).

Viviane LAMBERT  
Responsable





### → Distribution des tablettes numériques - 11 septembre 2020



La rentrée scolaire 2020-2021 s'est effectuée dans les conditions les plus proches possible du "normal" malgré la présence de la pandémie de Covid 19, en permettant la réintégration de tous les élèves dans l'école.

Après l'expérience du confinement du printemps, et pour parer à l'éventualité d'une nouvelle fermeture de l'école, le conseil municipal a voté l'achat de tablettes numériques à destination des élèves mametziens du CP au CM2, dans le but de faciliter leurs liens avec leurs professeurs en "distanciel".

C'est une somme très importante de 17 500€ qui a été allouée à cette dépense, mais qui a été estimée nécessaire pour permettre la "continuité pédagogique" de nos élèves si la situation sanitaire entraînait un nouveau reconfinement. Les tablettes ont été distribuées le 11 septembre 2020, à la salle du Millenium, dans une organisation qui a permis de respecter les gestes barrières.



## → Embauches, Matériel informatique

*L'article R. 412-127 du code des communes précise que : « Toute classe maternelle doit bénéficier des services d'un agent communal occupant l'emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles et des classes infantiles », mais il n'est cependant pas prévu un temps de présence obligatoire auprès des enseignants. Cela peut donc se traduire, en théorie, par quelques heures de présence par classe, réparties selon les besoins par le directeur de l'école.*

Pour l'école des Tilleuls, pour le bien-être des enfants et de leurs enseignants, la commune a choisi de mettre à disposition pour les trois classes de maternelle cinq agents municipaux qui



sont présents sur la totalité du temps d'accueil des enfants à l'école : Maryse Frappart pour les "petits" (classe de Mme Peckeu); en alternance Laura Loock et Laurence Kerkhove pour les "moyens" (classe de Mme Desse), et Coralie Dumont et Audrey Collier pour les "grands" (classe de Mme Crogiez). Coralie et Audrey ont rejoint l'équipe fin septembre-début octobre, et leur présence est très appréciée !



L'embauche de ces deux agents en renfort de l'équipe pourra bénéficier au projet de centre de loisirs propre à la commune. Nous n'avons pas encore de date à communiquer, car la mise en place d'un accueil jeunesse doit être préparée avec soin et rigueur ! Mais nous y travaillons !

Deborah Pendlebury gère la cantine, Elisabeth Viola effectue la garderie et l'entretien.

La municipalité a équipé l'école de matériel informatique neuf livré en début d'année scolaire 2020. Une nouvelle photocopieuse, trois ordinateurs portables, ainsi qu'une "valise informatique" contenant douze ordinateurs connectables en réseau. Cette valise servira pour les élèves mais également pour les formations « informatique » qui pourront être mises en place pour les Mametziens.



## → Festivités



Depuis le début de l'épidémie, les diverses festivités de l'école ne se sont pas déroulées dans leur "format" habituel mais des adaptations originales ont pu être réalisées !

La grande kermesse de juin dernier, événement toujours très apprécié des petits et des grands, a été astucieusement remplacée par un "flash mob", une danse collective des élèves et des enseignants, qui a été filmée et partagée aux parents par Internet !

La remise des prix, de beaux livres pour chacun des élèves et un dictionnaire pour les futurs collégiens, a eu lieu dans l'école, et par groupe classe.



Pour le Noël 2020, les enfants ont pu profiter du repas à la cantine, atablés en groupes-classes.

Une projection de dessins animés a été proposée dans chaque classe, suivie d'une distribution d'un chocolat chaud et d'une coquille. Le Père Noël était présent et a apporté à chaque enfant un délicieux sachet de friandises ! Chocolat et friandises ont été offerts par l'Association des Fêtes.

## → Petite enfance

Plusieurs solutions pour faire garder vos tout-petits :

- **les assistantes maternelles agréées** dont la liste est à votre disposition à la mairie,
- **la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) "Mam et compagnie"** à Crecques  
mametcompagnie@hotmail.com ou 07.67.09.62.59
- **la micro-crèche itinérante Roul'Boutchou (CAPSO-CAF)** présente à Mametz (lundis), à Racquinghem (mardis) et à Ecques (mercredis et jeudis)  
roulboutchou@ca-pso.fr ou 06.87.96.80.82

N'hésitez pas à demander plus d'informations en mairie si besoin !

## → Point information jeunesse

Le « PIJ en vadrouille », c'est le nom donné au parcours itinérant des animateurs du PIJ (Point Information Jeunesse) de la CAPSO.

Le mercredi 29 juillet 2020, ils étaient présents à la salle du Millénium, afin d'apporter de l'information sur les droits des jeunes de 15 à 30 ans, pour la réalisation de leurs projets (permis de conduire, diplôme du BAFA, vacances...).

pij@ca-pso.fr ou 06.02.00.84.23

Facebook PIJCAPSO



**Hélène MITHIEUX**

Conseillère Déléguée à la jeunesse,  
aux affaires scolaires, à la culture  
et aux loisirs

## *A l'école des tilleuls...*

En ce début d'année 2021, notre école accueille un peu plus de 200 élèves répartis sur 9 classes.

L'équipe éducative a la volonté d'apporter le meilleur pour l'épanouissement de nos petits élèves.

Ainsi un projet d'école ambitieux et innovant est mis en place depuis plusieurs années. Il met l'élève au cœur des préoccupations : les classes sont sensibilisées à la démarche éco-citoyenne, nous sommes largement ouverts sur l'environnement extérieur et nous faisons le maximum pour offrir aux enfants un cadre de vie motivant. A noter, notre première participation au challenge éco-mobilité qui a incité les familles à privilégier les modes de déplacement doux vers l'école.

Malheureusement, l'année 2020 a quelque peu chamboulé nos plans... La crise sanitaire nous a privés des sorties culturelles et éducatives habituelles (voyages de fin d'année, classe nature) et des manifestations propres à l'école (carnaval, sortie cyclo, piscine, fête d'école...). Nous espérons vivement pouvoir remettre en place l'ensemble de ces actions de l'école en cette année 2021... nous sommes remplis d'espoir !

L'école a « tenu bon » malgré tout : l'établissement n'a jamais réellement fermé, les enseignant(e)s ont continué à accueillir les enfants prioritaires pendant le confinement. Les professeurs se sont investis dans l'enseignement à distance à travers la création de l'ENT (environnement numérique de travail) par exemple. Nous avons finalement compté peu de cas de COVID avérés grâce notamment à l'application stricte du protocole sanitaire.

En cette période troublée, il est à noter que la solidarité a plus que jamais son rôle à jouer.

L'école s'est impliquée dans la collecte de la banque alimentaire et dans la collecte des jouets.

La solidarité s'exprime également dans les bons rapports que nous entretenons avec nos partenaires : l'A.P.E. (association de parents d'élèves) qui est toujours aussi investie et la nouvelle municipalité, à l'écoute de nos besoins. Cette dernière a permis le renouvellement d'une partie du parc informatique de l'école : une malette informatique, 3 PC portables, la rénovation du réseau, le passage à la fibre et un nouveau photocopieur... Les locaux sont entretenus régulièrement et des projets sont en cours comme la création d'un garage à vélos ou encore la réhabilitation des remises extérieures.

Comme vous pouvez le constater, l'école de Mametz ne manque ni d'idées ni de volonté, il nous faudra simplement un contexte sanitaire qui permette l'ensemble de ces réalisations. C'est tout ce que nous souhaitons en cette nouvelle année 2021 !

*Prenons soin de tous...*

**Fabien EVERAËRE,**  
*directeur*

## → Association des parents d'élèves

Composition du bureau: DUMONT Vanessa (présidente),  
DEBROCK Florine (trésorière), PROVENCE Vanessa (secrétaire).

Cette année a été malheureusement pauvre en manifestations au vu du contexte sanitaire, cependant, nous sommes restées mobilisées afin de récolter de l'argent au profit de nos enfants en nous adaptant aux restrictions. Nous n'avons notamment pas pu réaliser la kermesse de fin d'année qui reste un événement majeur dans la vie de l'association et un temps de partage important pour les enfants.

Le ramassage ferraille réalisé en mars a permis, grâce à la mobilisation de tous les habitants de Mametz de récolter une importante somme d'argent. Le confinement aura au moins eu l'avantage de laisser du temps aux gens pour faire du tri!

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette action.

Nous devons pour la première année reprendre l'organisation du marché de Noël, nous sommes déçues de ne pas avoir pu relever ce défi, mais nous espérons le faire en décembre prochain.

En cette fin d'année, nous souhaitons souligner la mobilisation de tous les parents d'élèves pour leur participation aux ventes proposées. Nous espérons que l'année prochaine sera plus favorable à la réalisation de projets.

### Manifestations pour 2021

- **loto:** 7 février
- **ramassage ferraille:** mars (date à définir salle des associations)
- **bourse vêtements- jouets -puériculture:** samedi 13 et dimanche 14 mars (salle du millénium)
- **lavage voitures-motos:** 24 avril
- **kermesse:** 19 juin
- **bourse vêtements- jouets-puériculture:** 6 et 7 novembre
- **ramassage ferraille:** octobre (date à définir salle des associations)
- **marché de Noël:** 10, 11 et 12 décembre.

**Vanessa DUMONT**  
Présidente de l'A.P.E.



## Associations

### → Mametz Gym Form'



Les adhérents et les membres du bureau présentent à tous les Mametziens leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle du millénium.

2020 restera une année difficile à oublier .....Au printemps l'association a stoppé ses activités en salle mais les animateurs proposaient des séances via facebook, youtube et d'autres activités. Une sortie à la Sauvagine avait été proposée (marche, course lente et renforcement musculaire).

Nous avons maintenu la rémunération de nos animateurs car notre association se devait de les soutenir : ils sont très professionnels et toujours disponibles.

Dès que la situation l'avait permise nous avons repris les séances dans le respect de la distanciation (plots au sol, gel hydro-alcoolique et matériel de désinfection).

A la rentrée de septembre, les adhérents ont été nombreux à nous renouveler leur confiance : adultes comme enfants. Une réduction de 10% avait été octroyée sur leur cotisation, cette opération sera reconduite à la rentrée de septembre 2021 (Le montant de l'adhésion annuelle s'élève à 60€ pour les mametziens, 70€ pour les extérieurs, 45€ pour les étudiants, elle permet de participer à tous les cours et 15€ marche seule, 40€ pour les kid's).

Un nouveau cours depuis septembre : Cuisses Abdos Fesses le mercredi animé par Maële. Au total nous proposons 12 séances hebdomadaires ainsi que trois départs de « Marche ». La Zumba kid's remporte un vif succès !! Nous accueillons les enfants de la grande section au CM2 à cette séance (Photo de l'animation Halloween).

Malheureusement, #confinementact2, nous avons dû mettre en place une jauge de 30 personnes mais cela n'a pas suffi, le durcissement des mesures nous a contraint à stopper toute activité.

Maële et Betty proposent chaque semaine un planning avec 4 séances hebdomadaires en live (voir les écrans des live).

Lors de la ducasse nous avons participé à l'animation en proposant 2 circuits de marche avec collation et mug aux couleurs de la commune (offert par l'Association des Fêtes).

Mametz gym form a acheté des trampolines et des cordes à sauter afin de proposer une nouvelle activité.....

Nous attendons avec impatience le 20 janvier 2021 !!

Nous invitons toutes les personnes ayant envie de nous rejoindre à nous contacter par mail : [gymformmametz@gmail.com](mailto:gymformmametz@gmail.com)



## → AAPPMA-MAMETZ - La Truite Mametzienne

2020 une année difficile au niveau sanitaire, toutefois 1045 cartes ont été délivrées bien que la pêche fut interdite lors des confinements.

L'AAPPMA forte de sa gestion piscicole et financière a remis en eau le 12 novembre 1500 kg de gardons et 200 kg de carpes à Crecques.

L'an prochain, la Sauvagine sera rempoissonnée en gardons, brochets, sandres.

Pour la rivière huit rempoissonnements de 100 kg de fario.

Le règlement est disponible chez « Graffiti » 18 ter grand'rue à Mametz, consultable sur le site de la Truite Mametzienne : [mametzpeche.wixsite.com](http://mametzpeche.wixsite.com)

La société décide qu'il n'y aura aucune augmentation sur l'ensemble des permis à l'année pour 2021.

Nous tenons à remercier celles et ceux qui travaillent et se dévouent pour notre association : le conseil municipal et les employés communaux, les commerçants du débit de tabac « Graffiti » et de la brasserie « Les Frangines », les contrôleurs aux comptes, le conseil d'administration, les gardes, les quelques dames et jeunes hommes bénévoles et aussi les pêcheurs qui nous font l'honneur de nous choisir parmi la diversité existante de lieux de pêche.

BONNE ANNÉE - BONNE SANTÉ

Le Président  
**René MASCLET**

*« Tout comme les rivières changent leur cours,  
l'idéal des Hommes est aussi sujet à  
transformations ».*

Paulo Coelho



*La Lys à Crecques avec les fleurs de la Commune*

## → Club couture « Un plus pour Mametz »

Suite à l'assemblée générale du 26 juin 2020 de l'association de couture, un nouveau bureau a été élu.

Voilà la composition du bureau

- \* Présidente : **Marlène BAUDELLE**
- \* Trésorière : **Fabienne LIEVIN**
- \* Trésorière Adjointe : **Marie-Line TALLEUX**
- \* Secrétaire : **Céline CARRE**
- \* Secrétaire Adjointe : **Charlotte DELOBEL**





# CARABINIERS DE MAMETZ



à emporter ou livré

RÈGLES SANITAIRES APPLIQUÉES



**LASAGNE ou HACHIS PARMENTIER**  
**DESSERT : TROPEZIENNE**

REPAS À VENIR CHERCHER À LA SALLE DU MILLENIUM FENÊTRE CUISINE, UNE PERMANENCE Y SERA ASSURÉE DE 16HÀ19H OU POSSIBILITÉ DE LIVRAISON À PRÉCISER À LA RÉSERVATION

**REPAS**



ORGANISÉ PAR LES **CARABINIERS DE MAMETZ**

En cette année spéciale, l'Association des Carabiniers de Mametz a essayé de maintenir le lien et a organisé un repas à emporter à un prix spécial, pour remplacer celui qui n'a pu avoir lieu le dernier samedi du mois de mars. Nous vous remercions vraiment beaucoup, pour le soutien que vous nous avez apporté en participant à ce repas, qui pour les raisons sanitaires actuelles n'était pas autorisé dans son concept habituel. Cette organisation a été un succès mais nous espérons que cette année 2021 nous permettra de vous retrouver pour un moment convivial, cette fois ci servi à table et en musique. En attendant de vous retrouver..portez vous bien .

*si malheureusement le repas à la salle n'était pas autorisé en mars, il sera comme cette année remplacé par un menu à emporter*

## ➔ Mametz cyclo club

Le départ est face à « Emilie Optique », 47 grand'rue, le dimanche à 9 heures d'octobre à juin et à 8h30 de juin à octobre.

Partis pour 3 heures environ, nous sommes dix à sillonner les environs, pas de performance juste le plaisir! C'est un petit groupe qui sent bon l'amitié et la bonne humeur.

En juin,chaque année nous partons pour une sortie plus importante d'environ 100 km.

Nos épouses font une marche et nous nous retrouvons pour un pique-nique convivial.

Venez nous rejoindre! Vous pouvez nous accompagner, sans licence pour 2 balades, le club vous assure! Celle-ci est de 45 euros. Nous sommes affiliés à la Ffvélo (ex FFCT).

## FF Cyclotourisme - Fédération Française de Cyclotourisme (ffvelo.fr)

**Didier DELLYS**  
Président



100 km les 2 caps juin 2019



Balade en janvier 2016



Pique-nique Ardres juin 2019

## → Assemblée générale de l'Association des Fêtes - 27/06/2020



Le 27 juin 2020, le comité des fêtes de notre commune, en présence de M. LEBRUN-VANDEWALLE Dominique, le nouveau maire, s'est réuni dans la salle du Millénium sous la Présidence de Mme DESPRETZ Véronique.

Tous les membres de l'ancien bureau étaient présents : Mesdames DESPRETZ Véronique (Présidente), BAUELLE Marlène (secrétaire), REANT Élisabeth (trésorière) et Monsieur DELMAIRE Jacques (ancien Maire) pour la passation des pouvoirs.

Mme DESPRETZ a pris la parole pour remercier et évoquer le plaisir qu'elle a éprouvé en tant que Présidente du comité des fêtes.

M. DELMAIRE Jacques a félicité l'ancien bureau pour leur travail exceptionnel au fil de toutes ses années et a souhaité au nouveau comité le succès pour le rayonnement de la commune.

### Les membres du nouveau bureau

Présidente : Marie-Line TALLEUX  
Trésorier : Philippe MACHEN  
Secrétaire : Vanessa PROVENCE

Président Adjoint : Sandy PAYEN  
Trésorière Adjointe : Valérie JOLY  
Secrétaire Adjoint : Brice DANIEL

### Membres du petit comité des fêtes

LEBRUN-VANDEWALLE Dominique, FENES Laurence, MOREL Guy, CHEETHAM Soleika, BULTEL Philippe, MITHIEUX Hélène, LEROY Bernard, MASSET Christian.



Sont membres de droit les conseillers municipaux, les membres du C.C.A.S., auxquels viennent s'ajouter les bénévoles qui le souhaitent.

La nouvelle présidente Mme TALLEUX Marie-Line, a demandé à Mme DESPRETZ Véronique d'être Présidente d'honneur.

Cette assemblée générale s'est terminée par un pot de l'amitié.

## Histoire

Comme de nombreux services publics, les archives ont connu de longues périodes de fermeture en 2020, venant contrarier les recherches en cours. Heureusement, une vingtaine d'années de fréquentation des Archives départementales permettent de constituer un stock d'histoires dans l'Histoire.

### À TRAVERS LES CHEMINS DU MAMETZ DE 1724

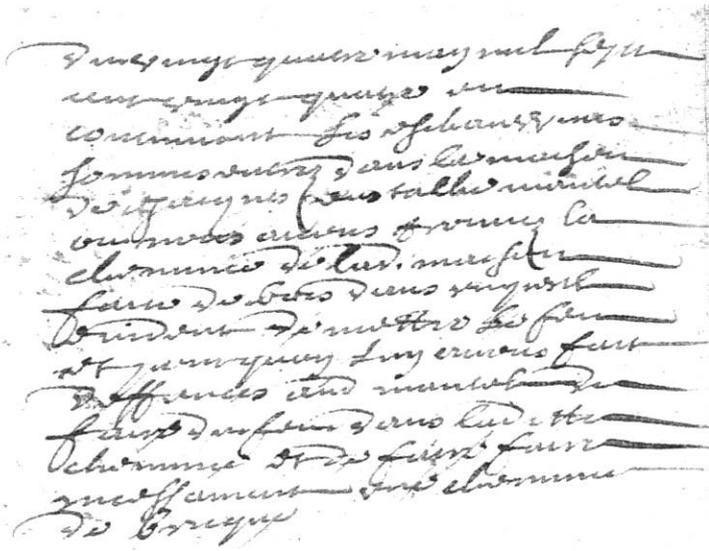
Quelques rares (et précieux) documents permettent de donner des exemples de l'administration seigneuriale à Mametz, c'est le cas de celui dont il est question ici. Le 20 mai 1724 et jours suivants Jean Louis Lemaire, bailli de la terre et seigneurie de Mametz, représentant du seigneur, Jacques Eustache Denis et Denis Delaire, hommes de fief, ses « adjoints », vont appliquer les pouvoirs de police qui leur sont échus en tant que représentants de l'autorité seigneuriale. Les trois hommes visitent le village afin de mettre en application les « bans de mars », ordonnances coutumières par lesquelles tous les propriétaires et locataires de la seigneurie sont obligés entre autres de nettoyer et curer les coulants d'eau, de « relever et raccommoder » tous les chemins, les mettre en état, vérifier l'état des cheminées et des fours en sorte qu'aucun préjudice ne puisse en résulter. Tous les particuliers en infraction, en plus des travaux à effectuer, sont condamnés à une amende.

Les premiers contrevenants sont Marie Caroul et Adrien Laurent, pour une pièce de terre semée de fèves et d'avoine bordant le « grand chemin menant d'Aire à Théroouanne », qu'ils n'ont notamment pas gravelé.

Sur la route d'Aire à Marthes, plusieurs particuliers sont pris en défaut. Joseph Delayens n'a pas remis la voirie en bon état, elle est de plus impraticable pendant l'hiver. Guillaume Crespin, également, pour le chemin bordant sa pièce de blé, « en très meschantestat ». On passe ensuite à la route de Maibus menant à Mametz, où Pierre Robart est verbalisé, tout comme le clerc du village, Antoine Cadart, « pour avoir fait mettre plusieurs pierres blanches dans le chemin de Mamez à Maibus qui bouchent ledit chemin ». Les hommes de loi reviennent alors à la route d'Aire à Théroouanne, où le premier à subir leurs foudres est Lambert Caresmel, pour une pièce de blé. Caresmel a rempli les ornières avec du sable, « au lieu que le chemin doibtestre fait et raccommodé avec des fachines et gravelez par ce que ledit chemin est toujours impraticable pendant l'hyver ». Pas de sable, mouvant, mais des fascines. C'est rustique, mais pratique ! Même jugement pour un autre particulier, « dans la grande rue de Mamez menant à l'église », qui doit mettre du gravier et des fascines.

Ensuite de la voirie, ce sont les fours et cheminées qui sont visités, pour prévenir les risques d'incendie. La première remarque concerne la maison de la veuve de Liévin Devin, « la cheminée de la maison qu'elle occupe n'estant pas assez haute », il y a danger d'incendie. Pour Philippe Caron, le four de sa maison est « en très meschantestat, en péril de mettre le feu estant crevassez, la fumée sortant dehors ». Même chose pour Alexandre Denis dans la « grande rue allant à l'église », son four en mauvais état menaçant feu. Chez Jacques Eustache Mantel, Lemaire, Denis et Delaire trouvent « la cheminée de ladite maison faite de

bois dans un péril évident de mettre le feu ». Il a défense de s'en servir et ordre d'en faire faire une de brique au plus vite.



...du vingt quatre mil sept / cent vingt quatre en /  
commençant les eschauwages [inspections] /  
sommés entrez dans la maison / de Jacques  
Eustache Mantel / où nous avons trouvez la /  
cheminée de ladite maison / faite de bois  
dans un péril / évident de mettre le feu / et  
pour quoyluy avons fait / deffences audit  
Mantel de / faire du feu dans laditte /  
cheminée et de faire faire / incessamment une  
cheminée / de brique »

Paragraphe concernant la visite chez Jacques Eustache Mantel. Transcription : « Du vingt quatre mil sept / cent vingt quatre en / commençant les eschauwages [inspections] / sommés entrez dans la maison / de Jacques Eustache Mantel / où nous avons trouvez la / cheminée de ladite maison / faite de bois dans un péril / évident de mettre le feu / et pour quoyluy avons fait / deffences audit Mantel de / faire du feu dans laditte / cheminée et de faire faire / incessamment une cheminée / de brique »

On passe au chemin des Carrières, où Jean Philippe Delbarre, maréchal ferrant à Crecques, possède un pré dont le fossé n'est pas nettoyé et en mauvais état, « empeschant le fil de l'eau ». Dans la même rue, Pierre Robart et Adrien Flour ont le coulant d'eau de leur pré « remply d'herbe », de même pour Nicaise Flour, Pierre Deligny, Michel Lemaire, Jacques Delerue, Adrien Lambert, André Saison dans la « rue du Marais », et à nouveau Pierre Robart « rue du Chocquel ».

Les cinq derniers articles concernent des visites de cheminées et de fours, sans indication de rue. Ils concernent les cheminées de Marie Caroul, Jean Baptiste Georges Lecomte et d'un autre particulier, les fours de Jean Mantel et Jean Baptiste Bertout. Pour ce dernier « son four fumant par plusieurs endroits en péril de mettre le feu et d'incendie, et le sommet de la cheminée non assez élevée et menaçant d'incendie ».

Après cette promenade dans les rues du Mametz de 1724 à la suite du bailli et des hommes de fief, je vous propose de faire un saut de près de 200 ans dans le temps, pour arriver il y a pile cent ans.

## 1921, L'AUBE DES TEMPS MODERNES

1921. La Grande guerre est terminée depuis presque trois ans, mais son impact se fait encore sentir dans les corps et dans les esprits. Un « monde d'après », selon une expression qui fait florès en 2020, se met en place. Quelques-unes des manifestations et décisions prises par le conseil municipal dans les six premiers mois de l'année sont révélatrices de cette époque charnière. Entre deuil, mémoire et éléments de modernisation qui cent ans après sont devenus indispensables, Mametz change d'époque.

Le 9 janvier, le conseil municipal émet l'avis que le maire François Pruvost se mette en rapport avec la société électrique *La Béthunoise* en vue de l'éclairage de la commune, et avec l'administration des Postes pour l'installation du téléphone.

Le dimanche 13 février est inaugurée dans l'église de Mametz la plaque de marbre en l'honneur des paroissiens morts au champ d'honneur lors de la Grande guerre. C'est l'occasion, pour les paroissiens d'admirer le nouveau confessionnal. Le dimanche 20 février, c'est au tour de l'église de Marthes d'inaugurer une pareille plaque, avec en plus la bénédiction d'un nouveau maître-autel.

Le 9 avril, le conseil municipal donne un avis favorable, à l'unanimité, au projet d'installation du téléphone. Dans la même séance est voté un crédit de 1000 francs pour les transports et déplacements gratuits des corps des Morts pour la France. Cette gratuité était prévue par la loi depuis l'année précédente. Les familles désiraient exhumer les corps de leurs soldats défunts pour les enterrer au village, ce qui était interdit à la fin de la guerre. Cela n'empêchait pas certaines familles de contourner la loi en ramenant eux-mêmes les corps ou en faisant appel à des entreprises plus ou moins honnêtes. Pierre Lemaître s'est servi de ces faits, se basant sur la thèse de Béatrix Pau, pour son roman *Au revoir là-haut*, prix Goncourt 2013, adapté au cinéma par Albert Dupontel en 2017. Devant cette volonté des familles et le développement des escroqueries, une loi du 31 juillet 1920 prévoit que la totalité des frais de transfert autorisé des corps de soldats morts soient à la charge de l'État.

Les monuments aux morts, un par section, font partie intégrante du paysage. Ils ont été inaugurés trois dimanches consécutifs au début de l'été, le 26 juin pour Mametz, le 3 juillet pour Crecques, enfin le 10 juillet pour Marthes.



Inauguration du monument aux morts de Mametz, 26 juin 1921. Discours du maire, devant une marée de chapeaux et de voiles de veuves.



Inauguration du monument de Crecques, 3 juillet 1921. Dépôt de gerbes. Ici encore beaucoup de chapeaux et de casquettes, des parapluies en guise de pare-soleil. À Crecques, le monument était à l'origine sur la place, devant l'église, avant d'être déplacé à son emplacement actuel.

On n'a pas à ma connaissance de photo de l'inauguration du monument de Marthes.

Avant de revenir en 2021, une anecdote météo sur l'année 1921. Dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 juillet une violente tempête occasionne des dégâts dans la nuit. À Mametz, des tentes de bal s'écroulent.

À l'année prochaine, année du bicentenaire, le 20 mars, de la réunion des trois communes de Mametz, Marthes et Crecques. Sur les circonstances, les personnes intéressées pourront lire « Un épisode de fusions communales. L'exemple du canton d'Aire, 1818-1822 ». *Bulletin de la Société académique des antiquaires de la Morinie*, tome XXIX, mars 2020, p. 315-329.

Bonne année !

Matthieu Fontaine  
@MthFontaine

## Commerces

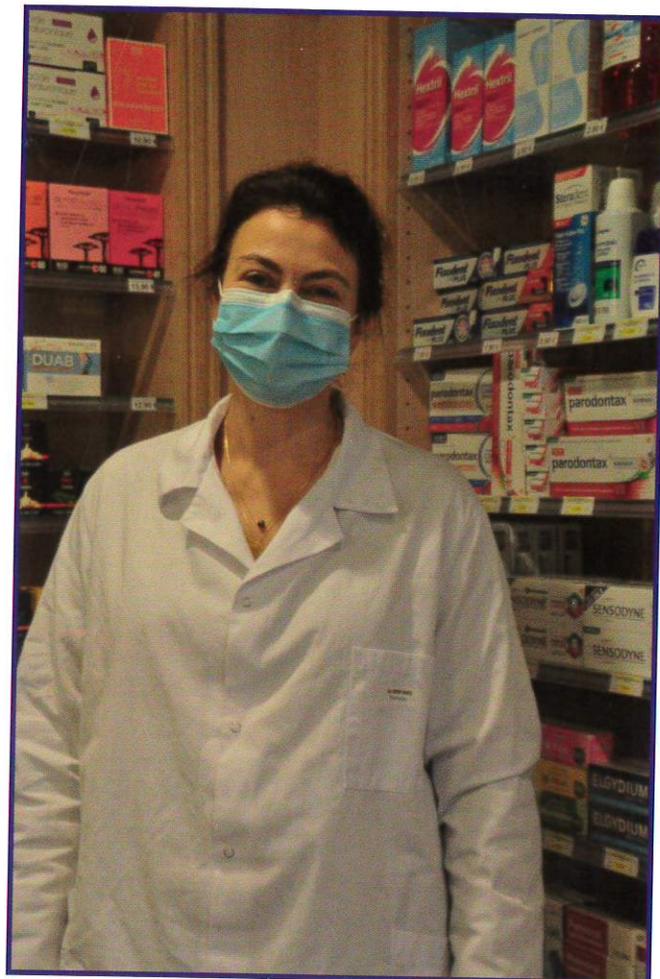
→ Nouveautés depuis le bulletin de juin 2020

### PHARMACIE & MATERIEL MEDICAL



En préliminaire, nous tenons à remercier Monsieur Jérôme NICQ, qui avec son épouse, s'est investi au sein de la pharmacie et du matériel médical de notre village.

Bienvenue à Madame Anne-Sophie REMY-BIED qui a repris cette activité essentielle au service de notre commune en octobre.



**Sandrine**

**Coiffure  
à domicile**

Shampooing Coupe Brushing  
Cheveux courts 22€  
Cheveux longs 28€  
Forfait coloration 45€ à 50€  
Forfait mèches 47€ à 77€  
(selon la méthode utilisée)  
Forfait permanente 45€ à 60€  
Shampooing Brushing 12€  
Coupe Homme 12€

Je reste joignable  
Pour tout diagnostic  
Et prise de rendez vous.  
Gestes Barrières respectés  
Matériel désinfecté.

06 50 11 20 89

Pour retrouver la liste  
détaillée des commerçants  
et artisans de Mametz,  
consulter le bulletin  
communal édition  
de juin 2020.

## → Le Chèque Emploi Service Universel ou CESU

Vous êtes un particulier et vous voulez embaucher une personne ponctuellement ou régulièrement (ménage, taille de haies, repassage, tondre la pelouse, accompagnement d'une personne âgée ou handicapée...),



Le CESU est une offre du réseau des Urssaf pour aider les particuliers employeurs à déclarer très simplement la rémunération des salariés à domicile.

C'est aussi la garantie pour le salarié de disposer de droits à l'assurance maladie, au chômage, à la retraite, etc.

Voici un exemple d'utilisation :

→ Léa souhaite employer Margaux pour 3 heures de ménage toutes les semaines. Elle n'a pas d'accès Internet.

Afin de se faire connaître auprès du Centre National du Chèque Emploi Service Universel (CNCESU), Léa fait une demande de bulletin d'adhésion par courrier au

**CNCSU, 63 rue de la Montat, 42961 St Etienne cedex 9**

Une fois inscrite en tant qu'employeur, Léa peut effectuer la demande de son chéquier CESU à sa banque. Elle n'a pas de contrat à réaliser avec Margaux car le nombre d'heures de travail par semaine est inférieur à 8.

Au moment de réaliser la paie de Margaux, si celle-ci n'est pas imposable, Léa établit un chèque pour Margaux puis la déclare en complétant un "volet social" (tiré du chéquier) et le transmet au CNCSU à l'aide d'une des enveloppes fournies avec le chéquier.



→ Si Margaux est imposable, Léa fait d'abord la déclaration (volet social) auprès du CNCSU qui va calculer le montant qu'elle doit réellement à Margaux, l'impôt prélevé à la source déduit. Elle pourra ainsi établir le chèque correspondant.

VOLET SOCIAL		N° de déclaration	
M. X. BERTHIER PASCAL		EUR 01010101010101010101010101	
PRÉSENTÉ EMPLOYÉ		N° de Sécurité sociale 1781103190059 67	
Nom de famille: RESSOT		Prénoms: JULIEN	
N° de Sécurité sociale: 13111978		Moulin, 03 FRANCE	
Adresse: 264 avenue Jean Guiton		17000 La Rochelle	
Moyens de paiement: H Salaires, I Impôts, J Cotisations, K Autres		L Valeurs ajoutées, M Autres	
Prélevé de: L		EUR 01010101010101010101010101	

Les cotisations ainsi que le montant de l'impôt de Margaux sont prélevés sur le compte de Léa.

→ Le CNCSU effectue et adresse le bulletin de salaire à Margaux. Léa n'a pas à établir de fiche de paie.

Toutes ces démarches, de l'adhésion au versement des salaires, peuvent être effectuées sur Internet, sur le site [www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr)

Des dépliants d'informations CESU sont également à votre disposition à la mairie.

### Un nouveau numéro de téléphone pour le Cesu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

Pour mieux vous accompagner, le numéro de téléphone utilisé pour contacter le Cesu change au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le service qui était auparavant payant devient gratuit et seule la communication est facturée par l'opérateur téléphonique, le prix d'un appel.

Vous pouvez désormais composer le nouveau numéro **0 806 802 378**

# Etat Civil du 15 décembre 2019 au 15 décembre 2020

➔ **17 Naissances** : voici les noms de celles dont les parents ont accepté une insertion dans notre bulletin communal.

**Baptiste VIEILLARD**

Le 17 décembre 2019 à Blendecques  
248A grand'rue



**Mila MARICHEZ**

Le 17 décembre 2019 à Lille  
17 rue du Château



**Julia BLANJOIE**

Le 21 février 2020 à Blendecques  
216 grand'rue



**Alessa COUSIN**

Le 11 mars à Blendecques  
2A chemin de la Lys



**Noah PAUCHET**

Le 20 mars à Blendecques  
94 grand'rue



**Stacey BLONDEL**

Le 4 juin à Blendecques  
56B grand'rue



**Hugo NOYELLE**

Le 1er septembre à Blendecques  
7 rue de la Halte



**Nathan SEGARD**

Le 21 septembre à Blendecques  
175 grand'rue



**Keyla BOULANGER**

Le 26 octobre à Blendecques  
38 rue du moulin



**Madison LECRINIER**

Le 1er novembre à Hazebrouck  
9 bis rue du château



**Séraphine LALOUX**

Le 15 novembre à Calais  
41 rue de la place



**Grégoire PAUCHET**

Le 30 novembre à Blendecques  
92A grand'rue



**Clara THIRANT**

Le 10 décembre à Béthune  
14 chemin du Pont de la Sûre



## Ils sont nés il y a 100 ans...

Henri LECIGNE, le 16 janvier  
Marie DUPLOUY, le 30 janvier  
Georges DUCHATEAU, le 4 mars  
Irène POTIER, le 6 mars  
Louis DEMARTHE, le 13 mars  
Raymonde LEROY, le 21 mars  
Mirelle TRUSSLER, le 23 mars  
Henri TETART, le 25 mars  
Emilia VITAL, le 25 mars  
Clément DUFOUR, le 28 mars  
Abel GOZET, le 16 avril  
Simone GILLIOCQ, le 22 avril  
Fernande TABART, le 24 avril  
Madeleine LEPRÊTRE, le 26 avril  
Gaston DELVART, le 7 mai  
Gertrude DECOSTA, le 20 mai  
Edouard ALEXANDRE, le 28 mai  
Henri PIGOUCHE, le 28 mai

Marie-Thérèse DEHESTRU, le 3 juin  
Simonne LEMAITRE, le 23 juin  
Andréa DE SAINTE MARESVILLE, le 14 juillet  
Louis ROUSSEL, le 21 juillet  
Eugénie DANNEL, le 25 juillet  
André POUCHAIN, le 19 août  
Yvette TYRANT, le 25 août  
Denise PRIEM, le 3 septembre  
Gisèle PRINS, le 1er octobre  
Rose LEGRAIN, le 9 octobre  
Robert DELVART, le 12 octobre  
Albert LEBON, le 31 octobre  
Charles LEMAITRE, le 14 novembre  
Edouard BOURDREL, le 21 novembre  
Marie PELET DU PLANTY, le 30 novembre  
Georgette GILLIOCQ, le 3 décembre  
Paul POTIER, le 13 décembre  
Jeanne DUMONT, le 27 décembre

→ Mariages et PACS



**Christopher REDHEAD et Séverine DUPOUY**  
Le 18 décembre 2019



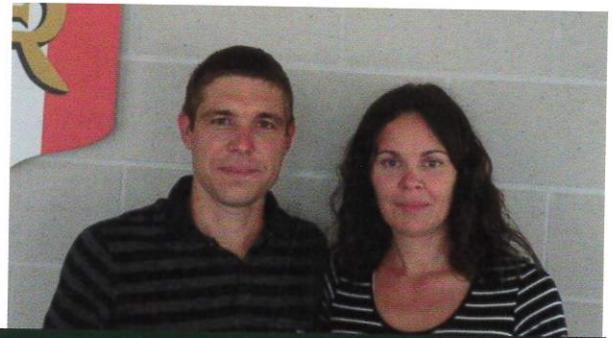
**François DEVINCRE et Esther CLERBOUT**  
Le 24 décembre 2019



**Didier DUMETZ et Claire MATTIUSI**  
Le 8 août



**Julien CREPEL et Coralie HIOLET**  
Le 24 juillet



**Gaëtan THOREL et Hélène VANBREMEERSCH**  
Le 27 juillet



**Guillaume PATINIER et Anaïs BULTEAU**  
Le 29 août



**Morgan DELPIERRE et Tiffany VIEILLÉ**  
Le 31 juillet



**Angelo BOULANGER et Cynthia VANTOURS**  
Le 19 septembre



**Grégory DUFRESNE et Jimmy LIEBERT**  
Le 31 août

## → Ils nous ont quittés...

**Alicia COUSIN** veuve **DELECROIX**, 93 ans, le 28 décembre 2019 à Helfaut

**Alfred COZE**, 82 ans, le 18 janvier 2020 à Mametz

**Auguste TABART**, 85 ans, le 25 janvier à Aire-sur-la-Lys

**Jean-Marie DELEHEDDE**, 65 ans, le 25 janvier à Helfaut

**Josette LEROY** épouse **DUCROCQ**, 83 ans, le 2 février à Lille

**Denise DHIU**, 101 ans, le 2 mars à Mametz

**Jean-Claude LECLERCQ**, 73 ans, le 10 mars à Aire-sur-la-Lys

**Claudine COCQUEMPOT** veuve **LEMAITRE**, 94 ans, le 19 mai à Helfaut

**Mauricette DELEPOUVE** épouse **BINET**, 75 ans, le 23 juillet à Lille

**Bruno LEFEBVRE**, 59 ans, le 10 août à Helfaut

**Paul CARON**, 67 ans, le 28 août à Mametz

**Réjane PRUVOST** veuve **PRUVOST**, 87 ans, le 20 septembre à Helfaut

**Angela DELANNOY** veuve **MASSET**, 82 ans, le 23 septembre à Mametz

**Marie-Thérèse COCQUEMPOT**, 90 ans, le 30 septembre à Aire-sur-la-Lys

**Albert GRISLIN**, 89 ans, le 12 octobre à Aire-sur-la-Lys

**Paul BLONDEL**, 83 ans, le 20 octobre à Helfaut

**Joseph BAUDUIN**, 94 ans, le 27 novembre à Ecques

**Alfrèda LOYER** veuve **DENIS**, 94 ans, le 30 novembre à Helfaut

# Paroisse Ste Anne



« La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. ... elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles » ... La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. »

Pape François dans « l'évangile de la joie ».

Avec l'Équipe d'Animation de la Paroisse, nous sommes à votre service.

## Messe :

- chaque samedi à 18 heures et dimanche à 9 h 45 dans les autres lieux
- le dimanche à 11 h 15 à Aire-sur-la Lys.

Voir la feuille distribuée chaque dimanche à l'église ou sur le site [paroisse-aire.fr](http://paroisse-aire.fr)

## Sur notre paroisse, les membres de l'EAP sont ...

Mme Brigitte REANT  
Mme Isabelle BAROUX  
M. Christian DACQUIN  
M. Philippe DESPREZ

**Curé de notre paroisse :**  
abbé Jacques TANGOMBE – 06.47.45.03.26  
[jacquestangombe@yahoo.fr](mailto:jacquestangombe@yahoo.fr)



## Les BAPTÊMES

Baptême des bébés : Célébrés à Aire-sur-la Lys les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches du mois ou au cours d'une messe.

Préparation à la cité paroissiale d'Aire-sur-la Lys.

Une autre démarche est à prévoir pour les enfants de 3 à 7 ans, contacter Mme PETIT au 06.52.72.50.76

Toute personne, quel que soit son âge peut demander le baptême, la 1<sup>ère</sup> communion ou la confirmation.

La préparation sera prise en charge par le catéchuménat :

Mme Geneviève LALOUX 03.21.39.12.68

Mme Marie DESCAMPS 06.68.35.89.38

## Les FUNÉRAILLES

Une équipe de chrétiens formés vous accompagne dans le deuil, dans la préparation et la célébration des funérailles.

Contactez le secrétariat paroissial ainsi que  
Jean Pierre QUETU 03.21.39.02.76 ou  
Ginette LEMAITRE 03.21.39.22.67 ou  
Marie-Thérèse BOURDREL 03.21.39.12.64



## Le CATÉCHISME

A tout âge et à partir de 7 ans, que l'on soit baptisé ou non, valide ou non.

Contactez : Mme Brigitte Réant – 06.27.15.24.33

## Pour les MARIAGES

Contactez directement le secrétariat paroissial au 28, place des béguines à Aire-sur-la-Lys

ACCUEIL ... ÉCOUTE ... INFORMATIONS ...

Maison Paroissiale

28 place des Béguines

62120 Aire-sur-la Lys

☎ 03.21.39.04.52

[paroisse.n.d.panetiere@orange.fr](mailto:paroisse.n.d.panetiere@orange.fr)

# Incivilités

## → Ces incivilités qui nous « pourrissent la vie » ...

- ◆ les déjections canines sur les trottoirs et pelouses
- ◆ les jets de débris sur la voie publique (papiers, jeux à gratter, bouteilles, canettes alu ... et maintenant les masques)



- ◆ les dépôts sauvages au pied des bennes à verre, chiffons ou cartons, dans les fossés ...
- ◆ le bruit qui agace, qui rend agressif et qui crée les problèmes de voisinage (tondeuse, tronçonneuse, musique, mob-cross ... )



## → Celles qui mettent en danger la vie d'autrui ...

- ◆ les stationnements anarchiques (sur les trottoirs , devant les sorties de garages, au droit des carrefours)
- ◆ les boues étalées par les engins (agricoles et autres) sur les voiries qui ne sont pas nettoyées au risque de créer de graves accidents.



## → Celles qui détruisent le bien collectif ...

- ◆ la casse de mobilier urbain ( poubelles, barrières, banc, abri bus, city stade, panneaux de signalisation ... )
- ◆ le labour des accotements qui affaiblit les bords de voiries
- ◆ la destruction et vol de plantations, la casse de vitres et vitraux.



Ces incivilités coutent chères à la collectivité et perturbent la vie des Mametziens ; Chacun doit **R E S P E C T E R** l'environnement, la vie et la sécurité d'autrui.

# Calendrier des Fêtes 2021

Sous réserve des conditions sanitaires

## → JANVIER

**Vendredi 15** : Assemblée Générale des Carabiniers de Mametz à la Maison des Associations

**Samedi 16** : Assemblée Générale Carabiniers de Marthes au Rupro

**Vendredi 22** : Assemblée Générale des CATM en Mairie

## → FÉVRIER

**Dimanche 7** : Loto A.P.E. à la Salle du Millénium

**Dimanche 14** : Exposition de peintures

## → MARS

**Mardi 3** : Assemblée Générale du Club du 3<sup>ème</sup> âge à la Salle du Millénium

**Samedi 6** : Loto de l'ESMR à la Salle du Millénium

**Samedi 13** : Ouverture Nationale de la pêche 1<sup>ère</sup> catégorie

**Samedi 13 et dimanche 14** : Bourse aux jouets de l'A.P.E. à la Salle du Millénium

**Vendredi 19** : Commémoration du 19 mars - Dépôt de gerbes

**Samedi 27** : Repas des Carabiniers de Mametz à la Salle du Millénium

## → AVRIL

**Samedi 3 avril** : Ouverture pêche en rivière

**Dimanche 5** : Chasse aux œufs de Pâques à la Sauvagine

**Samedi 24** : Lavage voitures motos par l'A.P.E. à la Salle du Millénium

**Dimanche 25 avril** : Geai de Mametz - Moules frites « chez les Frangines »

## → MAI

**Samedi 1er** : Ouverture de la pêche au carnassier et de la pêche en rivière

**Dimanche 2** : Remise des médailles du travail en Mairie

**Samedi 8** : Commémoration de la victoire au Monument aux Morts de Crecques  
Dépôt de gerbes - Repas des CATM et du Club du 3<sup>ème</sup> âge  
Ouverture pêche en rivière

**Judi 13** : Geai de Marthes - Randonnée pédestre et cyclo -  
Tir inter sociétés des Carabiniers de Marthes

**Samedi 29** : Ouverture pêche en rivière

## → JUIN

**Samedi 5** : Assemblée Générale de l'E.S.M.R.

**Samedi 12** : Ouverture pêche en rivière

**Dimanche 13** : Brocante

**Samedi 19** : Fête de l'école à la Salle du Millénium - Remise de cartes de pêche à l'école des Tilleuls aux classes de CM1- CM2 lors de la remise des prix

**Dimanche 26** : Tournoi de foot Julien ZOBEL

## → JUILLET

**Samedi 10 juillet** : Ouverture pêche en rivière

**Mardi 13** : Bal populaire et feu d'artifices

**Mercredi 14** : Jeux à la Salle du Millénium

**Dimanche 18** : Ball-trap de la Société de chasse de Mametz

## → SEPTEMBRE

**Samedi 4** : Ouverture pêche en rivière

**Dimanche 12** : Ducasse de Mametz - Moules frites chez « Les Frangines »

**Samedi 25** : Moules frites de l'E.S.M.R. à la Salle du Millénium

## → OCTOBRE

**Dimanche 24** : Repas des aînés à la Salle du Millénium

## → NOVEMBRE

**Vendredi 5** : Réunion élaboration du Calendrier des fêtes à la Maison des Associations

**Samedi 6 et dimanche 7** : Bourse aux jouets de l'A.P.E. à la Salle du Millénium

**Jeudi 11** : Commémoration de l'Armistice - Dépôt de gerbes à Crecques

**Samedi 13** : Concert « Ecoute ton cœur de rockeur »

**Vendredi 19** : Assemblée Générale du Moto Club

**Samedi 20** : Repas du Moto Club à la Salle du Millénium

**Vendredi 26** : Assemblée Générale de la Truite Mametzienne à la Salle paroissiale

## → DÉCEMBRE

**V. 10, S. 11 et D. 12** : Marché de Noël à la Salle du Millénium

**Jeudi 16** : Arbre de Noël de la Commune à la Salle du Millénium

**Samedi 8 janvier 2022** : Cérémonie des Vœux municipaux à la Salle du Millénium

# Infos Nouveaux horaires Mairie - Permanences



## NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

A compter du **18 janvier 2021**, la mairie sera désormais ouverte au public les

- ☑ Lundi 10h-12h/14h-18h
- ☑ **Mardi** 10h-12h/14h-**16h30**
- ☑ Mercredi 10h-12h/14h-18h
- ☑ **Jeudi** 10h-12h/14h-**16h30**
- ☑ Vendredi 10h-12h/14h-18h
- ☑ Samedi 9h-12h

### → Permanences sans rendez-vous :

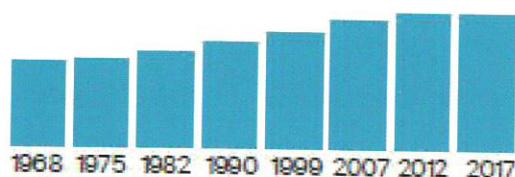
- **Monsieur Dominique LEBRUN-VANDEWALLE**, maire et **Monsieur Philippe MACHEN**, premier adjoint : les lundis de 14h à 17h en mairie,
- **Un adjoint au maire** (à tour de rôle) les samedis de 10h à 12h en mairie.

### → Quelques statistiques concernant Mametz...

## POPULATION

1997 habitants en 2017

\* INSEE RP-2017



105 naissances depuis 2012

73 décès depuis 2012

**-20**  
24,2%  
ont moins  
de 20ans



95 jeunes de moins de 20 ans  
pour  
100 personnes de 60 ans et plus

**+60**  
25,4%  
ont 60 ans  
et plus

## ÉCONOMIE

73 emplois en 2017

\* INSEE RP-2017

938  
personnes de  
15 à 64 ans  
sont des actifs

13  
sont au chômage  
soit 10,3%

87  
établissements  
au 1er janvier 2016

30 B 9 745 B 3  
Mode de déplacement des actifs



# LES INFOS PRATIQUES



## LA MAIRIE

69 grand'rue ☎ 03.21.39.07.05

[mairie.mametz@wanadoo.fr](mailto:mairie.mametz@wanadoo.fr)  
[www.mametz62.fr](http://www.mametz62.fr)

lundi : 10h-12h/14h-18h

mardi : 10h-12h/14h-16h30

mercredi : 10h-12h/14h-18h

jeudi : 10h-12h/14h-16h30

vendredi : 10h-12h/14h-18h

samedi : 9h-12h



## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A l'étage de la salle du Millenium  
Inscription gratuite

Les mercredis de 15h30/17h30

Vendredis de 16h30/18h

Samedis de 10h30/12h

Pendant les vacances scolaires, uniquement  
le vendredi de 16h30 à 18h

**Fermée en Août**

## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03.21.39.92.86

du lundi au vendredi de 11h-12h / 14h-16h30

Samedi de 10h15 à 11h45



## L'ÉCOLE DES TILLEULS

☎ 03.21.38.47.70

Directeur : Fabien EVERAËRE

Horaires de l'école : 8h45-12h / 13h45-16h30

Garderie municipale : 0,50€ la demi heure  
(Horaires : 7h30/8h30 et 16h30/18h30)

Cantine scolaire : 3,10€  
(plats cuisinés par Yanni'Cuisine Wavrans s/l'Aa)

Inscription à l'école pour les petits  
à partir du mois de mai

Bus scolaire : matin, midi et soir pour les enfants  
de Crecques et de Marthes



ALLER	HORAIRES DU BUS	RETOUR	
Mametz Responsable à l'école	8h30 - 13h30	Mametz École	12h00-16h30
Crecques	8h35 - 13h35	Marthes	12h10-16h35
Marthes	8h40-13h40	Crecques	12h20-16h40
Mametz École	8h45-13h45	Mametz Responsable à l'école	12h25-16h45



# LES INFOS PRATIQUES



## LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET DU TRI SELECTIF



**Les déchets ménagers** : le jeudi matin dès 5h30

**Le tri selectif :**

**poubelle jaune** : papier, carton, plastique, boîte métal

**poubelle verte** : verre

**Jour de ramassage** : le mercredi dès 5h30

*Un calendrier fourni par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer disponible en mairie précise laquelle de vos deux poubelles sera collectée dans la semaine.*



### LE GESTIONNAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT

#### NOREADE

Centre de Cassel

En semaine aux horaires de bureau

03.28.42.43.33

En week-end et horaires hors bureau

06.87.69.41.74



### DECHETTERIE D'AIRE SUR LA LYS

03.21.98.78.55

**Horaires d'été (à partir de mi-avril)**

Lundi : 13h30/18h45

Du mardi au samedi : 9h/11h45 et 13h30/18h45

**Horaires d'hiver (à partir de la mi-octobre)**

Lundi : 14h /17h30

Du mardi au samedi : 9h/11h45 et 14h/17h30

*Se munir d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile + masque*

## LES NUMEROS DE TÉLÉPHONE UTILES



SAMU <b>15</b> POLICE <b>17</b> POMPIERS <b>18</b> TOUTES URGENCES <b>112</b> <small>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</small> SMS OU FAX <b>114</b> <small>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</small>	Allocations Familiales 0810.25.62.30	Association de soins et Services à domicile S.P.A.S.A..D 03.21.95.42.52	A.P.A.R.D.E Aire/Lys 03.21.11.17.15
Gendarmerie Aire/Lys 03.21.39.00.17	Centre des impôts de St-Omer 03.21.98.76.76	Communauté d'agglomération du Pays de St-Omer (CAPSO) 03.74.18.20.00	BANQUE ALIMENTAIRE Mametz 03.21.39.07.05
Pôle Emploi 3949	Point d'accès au droit Aire/Lys 03.21.39.18.97	Mission Locale Aire/Lys 03.21.38.96.10	Trésorerie d'Aire/Lys (perception) 03.21.39.05.62
	Restos du Coeur 03.21.95.52.87	Secours Catholique Aire/Lys 03.21.12.89.77	S.P.A Saint-Omer 03.21.98.43.03